

DÉPOT

DES

BREVETS D'INVENTION

*Dessins, Modèles Industriels et Marques de Fabrique
en tous Pays.*

*

A. Wunderlich & C^{le}

INGÉNIEURS-CONSEILS

BRUXELLES, 35, Rue Henri Maus (à droite de la Bourse)

Adresse télégraphique :
Wunderlich
Bruxelles-Bourse

Téléphone 2450

Étude des Inventions

* * PRÉPARATION DES DESSINS ET MÉMOIRES DESCRIPTIFS * *

Recherches dans les Brevets en vigueur ou expirés

COPIES DE BREVETS ♦ TRADUCTIONS TECHNIQUES EN TOUTES LANGUES

Constats de mise en Exploitation de Brevets
en Belgique et à l'Étranger

~ RÉDACTION DES ACTES DE CESSION OU DE LICENCE ~

Payement des Taxes et Annuités
Consultations en Matière de Brevetabilité

CONTREFAÇON ◦ RAPPORTS ◦ POURSUITES ◦ DÉCHÉANCE

VENTE des BREVETS en tous PAYS

Renseignements gratuits aux Inventeurs.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RELATIFS AUX

Brevets d'Invention



- 1° Liste des principaux pays industriels qui délivrent des Brevets d'Invention.
- 2° Liste des Etats composant l'Union Internationale pour la protection de la propriété industrielle au 1^{er} Janvier 1902.
- 3° Liste des Etats n'ayant pas encore adhéré à l'Union Internationale au 1^{er} Janvier 1902.
- 4° Résumé des dispositions de la convention d'Union Internationale.
- 5° Système de délivrance des Brevets dans les principaux pays industriels.
- 6° Conditions relatives aux personnes qui peuvent obtenir un Brevet valable.
- 7° Nouveauté et Brevetabilité. — Sens des mots Découverte ou Invention.
- 8° Principes de la première catégorie des inventions : Le nouveau produit industriel.
- 9° Principes de la deuxième catégorie des inventions : Le nouveau moyen pour l'obtention d'un produit ou résultat industriel.
- 10° Principes de la troisième catégorie des inventions : L'application nouvelle de moyens connus pour l'obtention d'un résultat industriel.
- 11° Principes généraux de la Contrefaçon.
- 12° Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}. (Nous donnons par cette liste un moyen d'appréciation des inventions traitées dans le courant d'une année.)
- 13° Aperçu général des Législations relatives à la Durée et la Date légale des Brevets, au paiement des Annuités, à l'Exploitation et aux Pièces requises pour la demande de Brevets, aux droits des Inventeurs, aux Inventions brevetables et à l'examen préalable de la Nouveauté et de la Brevetabilité.
- 14° Mise en valeur des Inventions. Cession et Licence.



1° Liste des principaux pays industriels

qui délivrent des Brevets d'Invention.

Belgique, France, Tunisie, Luxembourg, Allemagne, Angleterre, Autriche, Hongrie, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Suisse, Danemark, Suède, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Brésil, Argentine, Turquie, Japon, Transvaal et les Etats Australiens.

2° Liste des Etats composant l'Union Internationale

pour la protection industrielle au 1^{er} Janvier 1902.

Belgique, France, Tunisie, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Queensland, Italie, Espagne (avec Porto-Rico), Portugal (avec les Açores et Madère), Suisse, Danemark, Suède, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Brésil, Japon, Dominicaine.

3° Liste des Etats n'ayant pas encore adhéré

à l'union internationale au 1^{er} Janvier 1902.

Luxembourg, Allemagne, Autriche, Hongrie, Russie, Canada, Argentine.

4° Résumé des Dispositions de la Convention

d'Union Internationale.

CELUI qui aura régulièrement fait le dépôt d'une demande de brevet d'invention dans l'un des Etats contractants, jouira, pour effectuer le dépôt dans les autres Etats, et sous réserve des droits de tiers, d'un droit de priorité pendant le délai de six mois. (Ce délai est augmenté d'un mois pour les pays d'outre-mer.)

En conséquence, le dépôt ultérieurement opéré dans l'un des autres Etats de l'Union avant l'expiration du délai ne pourra être invalidé par des faits accomplis dans l'intervalle, soit notamment par un autre dépôt, par la publication de l'invention ou son exploitation par un tiers.

L'introduction par le breveté, dans le pays où le brevet a été délivré, d'objets fabriqués dans l'un ou l'autre des Etats de l'Union, n'entraînera pas la déchéance. Toutefois, le breveté restera soumis à l'obligation d'exploiter son brevet conformément aux lois du pays où il introduit les objets brevetés.

Sera considéré comme pays d'origine, le pays où le déposant a son principal établissement. Si ce principal établissement n'est pas situé dans un des pays de l'Union, sera considéré comme pays d'origine celui auquel appartient le déposant.

Une protection temporaire est accordée aux inventions pour les produits qui figurent aux expositions internationales officielles ou officiellement reconnues.

5° Système de Délivrance des Brevets

dans les principaux pays industriels.

a) Délivrance sans examen préalable aux risques et périls des demandeurs, sans garantie, soit de la réalité, soit de la nouveauté ou du mérite de l'invention, et sans préjudice des droits des tiers

en : Belgique, France, Italie, Luxembourg, Espagne, Portugal, Brésil, Argentine, Turquie.

b) Délivrance après examen si la nature de l'invention a été convenablement décrite, si la demande, la spécification et les dessins ont été préparés de la manière prescrite, si le titre indique suffisamment l'objet de l'invention; **le brevet est délivré aux risques et périls des demandeurs et sans garantie de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention,**
en : Angleterre, Suisse, Hongrie, et Allemagne (pour le brevet d'utilité).

c) Délivrance après examen préalable de la nouveauté de l'invention avec la garantie du gouvernement.

N'est pas réputée nouvelle l'invention qui, au moment du dépôt de la demande, a déjà été décrite dans des imprimés rendus publics ou qui a déjà été utilisée dans le pays d'une manière assez publique pour que l'usage en paraisse par là possible pour des tiers experts en la matière.

en : Allemagne (pour le brevet d'invention), Autriche, Etats-Unis, Canada, Danemark, Suède, Norvège, Russie, Japon.

6° Conditions relatives aux **Personnes** qui peuvent obtenir un **Brevet valable.**

UN brevet peut être pris valablement par celui qui n'est pas l'auteur de l'invention brevetée. La loi commine aucune nullité à cet égard. Le brevet est délivré à celui qui se prétend inventeur. Ce que la loi protège c'est la découverte quel qu'en soit l'auteur. C'est l'œuvre qu'elle envisage, c'est le résultat qu'elle constate et qu'elle récompense. Et cela est juste. Le droit de prendre un brevet n'est pas un droit exclusivement attaché à la personne; l'auteur d'une invention est donc libre de la céder, même avant de l'avoir fait breveter, et celui à qui il la cède en devient légitime propriétaire. — Il est au lieu et place de l'inventeur; il est subrogé dans tous ses droits; il les exerce comme l'inventeur les exerçait lui-même; nul ne peut lui reprocher de n'être pas l'inventeur pour s'en faire un grief contre lui.

Il peut même arriver que l'inventeur se trouve, vis-à-vis d'une autre personne, dans une situation juridique qui lui interdise de prendre le brevet pour lui-même. Tel est le cas **lorsqu'un employé est chargé par son commettant de faire des recherches ou des études** au cours desquelles il fait une découverte. En pareil cas **le droit de prendre le brevet appartient au commettant et non à l'employé.**

Mais le brevet que l'employé prendrait en son nom personnel ne serait pas nul; le commettant aurait seulement l'*action ou revendication*.

Un brevet peut être pris par plusieurs personnes. C'est le cas lorsque l'invention est le fruit d'un travail commun ou lorsque l'inventeur a cédé partiellement son invention à autrui, avant de prendre le brevet.

Ainsi, il arrive souvent que l'inventeur, pour rémunérer celui qui lui a fourni les fonds nécessaires à ses travaux et à ses expériences, consent à **prendre le brevet en leur nom commun.**

Un brevet peut être pris au nom *d'une personne morale* par ses représentants légaux. Cela a lieu par exemple, dans le cas où une personne morale, telle qu'**une société commerciale, est formée pour l'exploitation de certaine invention** et qu'un de ces employés fait une découverte au cours de son travail; cela a lieu encore si l'inventeur cède sa découverte à une personne morale avant de prendre le brevet.

Mais comme tout droit suppose un sujet capable de le posséder, les personnes morales ne peuvent être titulaires de brevets que pour autant qu'elles soient régulièrement constituées.

Il a été jugé à cet égard que le brevet pris par une société anonyme est nul, si cette société est elle-même contractée de nullité, faute de s'être conformée aux prescriptions légales.

Une société commerciale dont les statuts n'ont pas été publiés n'est pas nulle; elle peut donc posséder un brevet, sauf à subir les conséquences du défaut de publication lorsqu'elle se trouvera dans le cas de faire valoir ses droits en justice.

Le brevet peut être pris par les ayant droit de l'inventeur.

7° Nouveauté et Brevetabilité.

Sens des Mots Découverte
ou Invention.



U point de vue grammatical, il existe entre ces termes une différence sensible : la découverte consiste à apercevoir une chose déjà existante, à mettre en lumière une chose jusque là cachée ; l'invention, au contraire, consiste à concevoir ou à réaliser une chose qui n'existait pas antérieurement.

Mais au point de vue juridique, cette distinction est sans importance pratique, et les deux termes s'emploient l'un pour l'autre.

La loi ne tient aucun compte de l'importance, du mérite ou de la difficulté de l'invention. **La découverte la plus simple, si elle est nouvelle et si elle est utilisable dans l'industrie, a le droit à la protection par Brevet.**

Beaucoup de découvertes sont méconnues ou difficiles à apprécier lors de leur apparition ; l'importance ne s'en révèle qu'après un long usage. D'un autre côté, des découvertes importantes sont parfois dues au hasard. La loi ne peut donc, sous peine d'exclure beaucoup de découvertes et de faire naître des difficultés pratiques inextricables, établir une distinction entre les inventions suivant leur mérite ou les efforts qu'elles ont coûtés.

L'invention doit être le produit de l'activité humaine. Les inventions ou découvertes ne sont brevetables qu'autant que l'activité humaine a contribué à les produire. La loi veut encourager l'esprit inventif et non interdire au public l'usage des bienfaits que la nature offre à tout homme.

Toute découverte suppose nécessairement un travail d'observation et de réflexion, donc une certaine dose d'activité humaine ; cependant l'esprit d'observation par lequel un homme constate un fait qui n'est que la résultante naturelle de l'action des forces en présence, ne suffit pas à lui seul pour donner à la découverte le caractère de l'intervention humaine qu'exige la loi sur les brevets. Ce serait entraver l'industrie que permettre au premier observateur d'un phénomène naturel de le monopoliser à son profit.

Par contre celui qui **n'observe** pas seulement l'effet d'une loi ou d'un phénomène naturel, mais qui **découvre** le **moyen** d'utiliser un fait naturel pour une application industrielle, fait une **découverte brevetable.** — Ce n'est plus là un simple acte d'observation que comporte l'activité humaine, mais un travail d'analyse, d'appropriation, de réunion d'éléments que la nature fournit séparés ; ce travail suppose une idée nouvelle qui est véritablement l'œuvre de l'inventeur.

Pour être brevetable, il faut qu'une invention présente un caractère industriel, qu'elle soit applicable à l'industrie et en outre il faut qu'elle soit nouvelle. Qui dit invention, dit nouveauté !

Sont considérées comme inventions ou découvertes nouvelles :

- 1° L'invention de nouveaux produits industriels ;
- 2° L'invention de nouveaux moyens ;
- 3° L'application nouvelle de moyens connus, pour l'obtention d'un résultat industriel.

8° Le nouveau Produit.

Principes de la 1^{re} Catégorie des Inventions.

LE PRODUIT INDUSTRIEL est un corps déterminé, un objet matériel, distinct et indépendant, présentant une forme, une nature, des caractères particuliers, ayant une valeur propre.

UN PRODUIT NOUVEAU peut n'être qu'un produit connu transformé ou même seulement modifié ; il suffit, pour qu'un produit soit déclaré produit industriel nouveau et susceptible d'être breveté, qu'il se distingue de ses similaires du domaine public par des caractères nouveaux, certains et essentiels.

Le **produit** nouveau et les **procédés** servant à sa fabrication sont séparément brevetables ; les **procédés** peuvent être dans le domaine public, tandis que le **produit** est dans le domaine privé ou réciproquement, que leur revendication ait été ou non formulée dans un même brevet. L'annulation du brevet, ou de la partie du brevet concernant le **produit**, n'entraîne pas l'annulation du brevet ou de la partie du brevet concernant le **procédé** !

Un **produit naturel** n'est brevetable que pour l'emploi et le but découverts par l'inventeur.

L'inventeur d'un produit nouveau a le droit exclusif de l'exploiter; nul autre que lui ne peut, sauf avec son autorisation, le fabriquer ou le vendre. Ce droit exclusif, ce monopole, appartient au breveté pour un produit industriel nouveau, quels que soient les moyens mis en œuvre pour l'obtenir; le produit est breveté en lui-même, abstraction faite des procédés employés pour sa fabrication.

9° Le nouveau Moyen.

Principes de la 2^{me} catégorie des Inventions.

UN MOYEN au point de vue de l'industrie est ce qui sert à atteindre le but de toute fabrication, à créer un produit ou à exécuter une opération industrielle.

On désigne les divers moyens industriels par les expressions d'agents, d'organes, de procédés, suivant les cas, selon qu'il s'agit d'agents chimiques, d'organes mécaniques et d'une façon générale, de procédés ou artifices quelconques.

L'invention d'un moyen nouveau n'implique pas l'invention d'un produit nouveau ou l'obtention d'un résultat nouveau mais seulement un mode nouveau de fabrication exerçant son influence modificatrice, soit sur le produit fabriqué, soit sur la marche du travail industriel.

Le mot „moyen“ embrasse tous les principes, éléments, combinaisons de substances, en un mot tous les agents qui peuvent être mis en œuvre par l'industrie.

L'existence d'un moyen nouveau est reconnue dans une combinaison ayant pour effet la simplification, l'économie ou la sûreté dans la construction d'un mécanisme, ainsi que dans le perfectionnement d'un outil du domaine public consistant en une disposition nouvelle de ses organes.

L'inventeur d'un moyen nouveau a le droit exclusif de l'employer; nul autre que lui ne peut, sans son autorisation, y recourir, pour se livrer au travail industriel auquel ce moyen s'applique. Cependant l'inventeur n'a le droit exclusif que sur les usages indiqués ou compris dans les énonciations de son brevet; le monopole accordé est limité aux revendications qu'il formule; les usages non prévus par l'inventeur, étrangers à son industrie, restent à la disposition de tous. **Un moyen ne peut être breveté abstraction faite des usages auxquels il peut être employé; qui dit moyen, dit en même temps but à atteindre, un moyen sans but n'est pas un moyen.**

Le brevet pris pour un moyen ne s'étend pas au résultat.

Le brevet pris pour un moyen ne peut donner à l'inventeur de ce moyen le monopole du résultat obtenu. Le brevet pris pour un moyen ne s'étend pas au but, puisqu'il n'est pas compris dans l'objet du brevet. Les résultats sont inappropriables; chercher à les réaliser, en variant les moyens c'est le domaine imprescriptible de tout le monde. Néanmoins s'il n'existe qu'un seul moyen de réaliser un certain résultat, le breveté pour ce moyen, aura en fait, le monopole de ce résultat, au moins jusqu'à l'invention d'un autre moyen.

Il n'y a pas de contrefaçon à réaliser l'idée du breveté par des moyens différents de ceux qu'a définis son brevet. L'obtention d'un produit connu et tombé dans le domaine public peut être librement poursuivie; l'existence d'un brevet valable pour un procédé de fabrication de ce produit ne met pas obstacle à ce que d'autres procédés de fabrication soient pratiqués. **Il peut y avoir identité de résultat obtenu, n'impliquant en rien similitude entre deux inventions lorsque deux méthodes suivies par deux inventeurs sont entièrement différentes;** le brevet pris pour fabriquer un produit à l'aide de substances chimiques connues, ne met pas obstacle à la fabrication du même produit par un procédé différent.

10° L'Application nouvelle.

Principes de la 3^{me} Catégorie des Inventions.

C'est la catégorie d'inventions qui en renferme le plus grand nombre; les moyens mis en œuvre par l'industrie ne sont pas très nombreux et on ne voit apparaître qu'assez rarement de nouveaux moyens comme de nouveaux produits; en revanche les applications nouvelles de moyens connus surgissent chaque jour. — **Définition de l'application**

nouvelle. — Qu'on prenne un moyen connu, qu'on l'emploie d'une façon nouvelle, à une fonction à laquelle il n'a pas été consacré, à un usage ignoré jusqu'alors, on fera une application nouvelle de ce moyen, **application brevetable.** En d'autres termes, qu'on tire de ce moyen un résultat différent de ceux qu'on tirait auparavant et on aura fait une **invention nouvelle.** Il est nécessaire de bien observer que ce qui est brevetable **c'est l'application du moyen procurant un résultat autre que celui qu'on obtenait autrefois par son usage** et non le résultat nouveau; peu importe que le résultat en lui-même soit, ou non, nouveau; il suffit **qu'il n'ait pas encore été obtenu par le moyen mis à contribution.**

Qu'on suppose un moyen connu, qu'on en fasse usage pour produire un résultat connu, il y aura application nouvelle et, à cause de cela, brevetable si, antérieurement, aucun lien n'existait entre ce moyen et l'usage auquel il est consacré.

L'application nouvelle de moyens connus peut être mis en pratique suivant plusieurs méthodes: l'application nouvelle d'un moyen connu peut être faite, soit en employant ce moyen à un objet, à un but différent de son objet, à ce même but, mais d'une façon nouvelle. On comprend donc qu'on réalisera une application nouvelle de moyen connu toutes les fois qu'on modifiera les conditions d'emploi, les éléments de ce moyen, soit en les simplifiant, soit en les complétant par l'adjonction d'un ou de plusieurs autres moyens connus, soit en les séparant, soit en les réunissant, selon qu'on les trouve assemblés ou disjoints, pour l'obtention d'un résultat ou d'un produit industriel.

EXEMPLES DE L'APPLICATION NOUVELLE DE MOYENS CONNUS.

La réunion de plusieurs procédés connus pour produire un résultat nouveau et important.

La construction et mise en usage d'une manière nouvelle d'un appareil qui sert à réaliser un procédé industriel ou agricole étant dans le domaine public.

L'application nouvelle d'un objet tombé dans le domaine public.

L'emploi d'une matière qui est à la disposition de tous, pour le perfectionnement d'un produit que l'on obtenait précédemment d'une manière imparfaite, à l'aide de la même matière, mélangée avec une autre, pourvu qu'il soit établi qu'aucun autre fabricant n'avait précédemment pratiqué ce procédé pour l'obtention du même produit.

L'emploi d'agents et procédés connus, à l'effet d'obtenir un résultat industriel, alors qu'il est établi que, soit par une manipulation différente, soit par l'addition de certaines substances, l'inventeur a, le premier, rendu ces agents et procédés applicables à l'industrie.

La combinaison de moyens connus pour obtenir par l'effet d'une fabrication plus régulière, une économie de temps et d'argent.

La combinaison qui, en associant des procédés divers, jusque là isolés, permet d'obtenir en même temps des avantages qu'on ne pouvait auparavant réunir.

L'application industrielle d'un principe scientifiquement connu, mais non encore appliqué.

La mise en œuvre, à l'aide de formes et de dispositions nouvelles, d'un principe déjà employé dans l'industrie même où sont pratiqués ces modifications; mais en pareil cas, le monopole de l'inventeur est restreint aux dispositions nouvelles imaginées par lui et n'enlève pas au domaine public le droit d'appliquer encore, et suivant d'autres méthodes, le principe antérieurement connu.

Un ensemble d'appareils, composés d'organes connus, en vue de fabriquer un produit connu et permettant d'obtenir une meilleure fabrication.

L'utilisation, en vue d'un résultat industriel nouveau, d'un instrument connu, dévié de son mode d'action primitif ou d'une machine connue, modifiée par une disposition et une mise en mouvement particulières, permettant d'obtenir, au lieu d'un produit de travail connu, un produit de travail nouveau, d'un aspect nouveau, d'une solidité plus grande, etc., qui ne pouvaient être obtenus auparavant.

L'application nouvelle d'une propriété d'un corps (élasticité, conductibilité, isolement, calorifuge, etc.) si le produit ainsi obtenu présente un caractère de nouveauté.

Un ensemble de procédés mis en œuvre pour la fabrication d'un produit connu, susceptible de procurer des résultats avantageux et consistant par exemple :

- 1° Dans la division du produit et sa mise en contact étendu avec . . .
- 2° Dans l'introduction de . . . dans le récipient qui sert au traitement, de façon à accélérer telle ou telle action de . . .
- 3° Dans l'élévation ou l'abaissement de la température de l'appareil, récipient, des dispositifs, matières ou produits servant à . . .

Bien que chacun de ces procédés, pris isolément, ne puisse pas être considéré comme nouveau, si leur réunion et leur combinaison constituent une nouveauté réalisant un progrès et une amélioration.

Une méthode pour confectionner le . . . ou la . . . d'une manière plus économique

qu'auparavant avec les . . . ordinaires, consistant en ce que toutes les dispositions antérieures des . . . et des . . . étant conservées on y ajoute des . . . dont l'emploi permet d'obtenir un rendement presque double de celui, obtenu par les méthodes connues, ce qui procure au fabricant une économie de main-d'œuvre proportionnelle à l'augmentation du rendement, alors que les . . . ont pour effet de donner au . . . ou aux . . . l'aspect, la qualité, propriété, solidité, résistance, etc., . . . de . . . nécessitant, d'après les méthodes usitées, un mode de fabrication plus onéreux.

L'adjonction à une machine de certains organes qui en deviennent les éléments principaux et lui permettent de produire un résultat vainement cherché auparavant.

11° Principes généraux de la Contrefaçon.

L'usurpation des droits du breveté s'appelle contrefaçon et la contrefaçon peut être poursuivie et réprimée à la requête du breveté. La restriction qu'un brevet ne soit délivré que sans la garantie du gouvernement n'enlève pas à l'inventeur le moyen de combattre les usurpations dont il est victime, car tout brevet est présumé valable jusqu'à preuve du contraire.

Toute atteinte portée aux droits du breveté, soit par la fabrication de produits, soit par l'emploi de moyens, faisant l'objet de son brevet, constitue le délit de contrefaçon.

La condition première du délit de contrefaçon, c'est l'existence d'un brevet valable; pas de brevet valable, pas de monopole et par suite, pas d'usurpation possible.

De ce principe il résulte que la première préoccupation du prévenu de contrefaçon a pour objet de détruire la valeur du brevet qu'on lui oppose et que l'un des droits dont l'exercice est essentiel pour sa défense consiste à pouvoir invoquer à titre d'exception la nullité ou la déchéance du brevet. C'est dire que le prévenu de contrefaçon peut rechercher toutes les causes de nullité ou de déchéance susceptibles de vicier ce titre et peut légitimement s'en armer pour obtenir son acquittement.

Ce moyen de défense est à sa disposition même si, à l'époque où les faits incriminés se sont passés, il était dans l'ignorance des causes de nullité ou de déchéance qu'il invoque et qu'il n'a découvertes que plus tard.

L'autre condition essentielle de l'existence du délit de contrefaçon c'est la violation du monopole du breveté; cette violation consiste dans l'emprunt de la partie originale du brevet, dans l'emprunt de l'élément caractéristique de l'invention, organe, agent ou opération qui en est l'objet réel, abstraction faite des éléments du domaine public qui l'accompagnent.

Le breveté est propriétaire à l'égard de tous, et son monopole doit être respecté par l'Etat qui le lui a octroyé, comme par les simples particuliers.

L'usurpation d'une partie de l'invention brevetée constitue une contrefaçon comme l'usurpation de la totalité; un brevet d'invention peut être valable pour partie seulement; il peut avoir, en outre, plusieurs objets différents et grouper autour d'un objet principal des objets accessoires;

L'usurpation d'un organe d'une machine brevetée, l'usurpation d'un des procédés ou d'un des agents d'une combinaison brevetée constituent le délit de contrefaçon si ceux-ci présentent les caractères de l'originalité, c'est-à-dire s'ils font partie du domaine des revendications du brevet.

IL Y A CONTREFAÇON quand, dans une machine, un organe secondaire a été remplacé par un autre procurant le même résultat et jouant le même rôle, quand, dans une combinaison chimique, à une substance a été substituée une autre substance produisant la même réaction.

Les contrefacteurs ne manquent jamais de créer ainsi des différences, toujours faciles à imaginer et à mettre en œuvre, afin de dissimuler les imitations auxquelles ils se livrent et de masquer l'usage abusif qu'ils font de la propriété d'autrui.

En jugeant la contrefaçon d'après les ressemblances et non d'après les différences qu'offrent entre eux, le produit breveté et le produit qui l'imité, il faut tenir compte de ce que deux objets peuvent fort bien n'offrir entre eux que de légères différences apparentes et constituer cependant, deux produits tout à fait **dissemblables par leur nature intime et par leur but**; il appartient au juge, suivant les circonstances et la diversité des espèces, de distinguer entre une **différence apparente** et une **différence réelle**.

Les modifications apportées au produit breveté ne détruisent pas le délit de contrefaçon, alors que les parties essentielles et constitutives en ont été copiées et il y a contrefaçon dans l'imitation d'une invention brevetée, même si le contrefacteur y apporte certains changements de détails, alors que le mode d'action est le même et que le résultat obtenu est identique.

S'il s'agit d'un produit nouveau des différences entre les moyens de fabrication ne peuvent faire disparaître la contrefaçon.

S'il s'agit d'un produit du domaine public, il n'y a contrefaçon que si les moyens brevetés ont été employés.

Un même objet peut être à la fois la contrefaçon d'un produit breveté et d'un dessin ou d'un modèle de fabrique, déposés d'après la loi.

Le fait que la différence constitue un perfectionnement n'exclut pas la contrefaçon.

Il arrive souvent que la différence introduite entre l'objet du brevet et son imitation, constitue un perfectionnement; il suffit parfois de supprimer un organe d'un appareil ou d'en modifier légèrement la forme, de changer la durée d'une opération, les proportions des substances employées, la température, etc., etc., pour améliorer le résultat industriel, le produit obtenu ou les procédés employés; l'objet ou les moyens brevetés sont quand même abusivement exploités bien qu'ils le soient dans de meilleures conditions, **l'exploitation des additions et des perfectionnements étant interdite pendant la durée du brevet, pris pour l'invention-mère, sans autorisation du breveté**. L'inventeur d'un perfectionnement peut cependant prendre et obtenir un brevet valable et commencer à l'exploiter s'il a l'autorisation du premier breveté ou bien attendre jusqu'à ce que le brevet de celui-ci soit échu.

La similitude entre les résultats obtenus n'implique pas la contrefaçon.

Il n'y a pas de contrefaçon dans le fait d'obtenir le même résultat que celui auquel aboutit un système ou un procédé breveté; un résultat n'est pas brevetable, seuls les moyens propres à l'atteindre peuvent être l'objet d'un monopole.

Quand un même résultat est obtenu, et par le breveté, et par le prévenu de contrefaçon, il faut uniquement se demander si le prévenu a employé les mêmes moyens que le breveté, s'il a usé des procédés constitutifs de l'invention.

Si le brevet a été pris pour un moyen nouveau il n'y a contrefaçon qu'autant que l'usurpation de ce moyen peut être constatée.

Si le brevet porte sur une application nouvelle de moyen connu, le monopole de l'inventeur ne s'étend qu'à l'application même qu'il a décrite; le moyen est dans le domaine public, tout le monde a le droit de le mettre à contribution, et c'est seulement „la spécialisation du moyen“ qui constitue l'invention. **Il est permis à tous de faire usage de ce moyen pour atteindre un autre but que celui auquel s'est attaché l'inventeur.**

La condition nécessaire pour l'existence du délit de contrefaçon est dans ce cas, et la similitude de moyen, et la similitude de résultat, c'est-à-dire la similitude absolue d'application.



12° Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
1	Janvier	3	Perfectionnements aux automobiles.
2	"	4	Perfectionnements aux supports pour bicyclettes.
3	"	5	Moteur rotatif.
4	"	"	Perfectionnements aux selles pneumatiques pour bicyclettes.
5	"	7	Echasses.
6	"	"	Appareils fumivores.
7	"	"	Nouveaux dispositifs de commande de compteur kilométrique pour voitures et automobiles.
8	"	"	Dispositif de compression continue pour presses.
9	"	8	Poêle de chauffage.
10	"	"	Générateur de vapeur.
11	"	"	Dispositif pour le fixage de la cravate.
12	"	"	Appareil de carburation.
13	"	10	Moule de presse rebatteuse pour represser les briques.
14	"	"	Système d'aménagement de courant électrique.
15	"	11	Dispositif de changement de vitesse et de changement de marche pour voitures-automobiles.
16	"	"	Procédé pour isoler les conduits.
17	"	"	Procédé pour la fabrication d'engrais artificiels.
18	"	"	Procédé pour la fabrication de chlorure de baryum.
19	"	12	Manchon à friction cylindrique avec machoire réglable.
20	"	"	Penture pour portes.
21	"	"	Perfectionnements au traitement des minerais sulfureux complexes.
22	"	14	Pompe pneumatique pour cycles.
23	"	"	Automate distributeur de fume-cigarettes.
24	"	"	Injecteur pour chaudières.
25	"	"	Perfectionnements aux boutons.
26	"	"	Perfectionnements aux porte-manteaux.
27	"	"	Perfectionnements aux appareils pour mesurer, délayer et mélanger les compositions pour le lavage.
28	"	"	Perfectionnements aux appareils de sauvetage en cas d'incendie.
29	"	15	Pince pour le paquetage de cartouches de fusils à magasin.
30	"	"	Nouvelle tête de trolley.
31	"	16	Couteau à spirale pour machines à tondre les tissus.
32	"	"	Régulateur de tirage pour locomotives.
33	"	17	Perfectionnements dans les porte-copies.
34	"	"	Roue de moulin à vent.
35	"	"	Interrupteur automatique de sûreté pour ascenseurs.
36	"	"	Perfectionnements dans les fermetures pour volets.
37	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour tourner les pages des morceaux de musique.
38	"	"	Perfectionnements dans les systèmes de bloc électrique automatique pour chemins de fer.
39	"	"	Récipient irremplissable.
40	"	"	Procédé et fondant pour brassages.
41	"	"	Bois de lit.
42	"	"	Pharmacophore.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
43	Janvier	17	Actionnement et freinage des bicyclettes.
44	"	18	Appareil perfectionné pour distiller l'eau.
45	"	"	Appareil photographique à films.
46	"	"	Régulateur avec excentrique à calage variable pour machine à vapeur.
47	"	19	Procédé de conservation du café.
48	"	"	Procédé pour la préparation des acides ortho-oxycarboniques.
49	"	"	Conducteur aérien isolé pour chemin de fer électrique.
50	"	21	Moteur à explosions.
51	"	"	Cuiller perfectionnée.
52	"	"	Dispositif de protection pour voitures de tramways.
53	"	"	Ardoise permettant d'écrire avec des crayons ordinaires.
54	"	"	Appareil auto-rattacheur pour métiers à filer alternatifs.
55	"	"	Forme articulée pour chaussures.
56	"	"	Procédé pour améliorer la fibre de jute.
57	"	"	Perfectionnements aux brouettes.
58	"	"	Hameçons.
59	"	22	Laminoir à cannelures hélicoïdales.
60	"	"	Appareil à indiquer les vitesses des arbres rotatifs.
61	"	"	Piège à mouches.
62	"	"	Indicateur d'eau pour la purge des canaux au moyen de la vapeur.
63	"	"	Machine rotative à mouvement réciproque.
64	"	"	Ciel de nuit pour théâtres.
65	"	23	Couteaux pour couper les betteraves en cossettes.
66	"	24	Charrue à buter.
67	"	"	Piston de fermeture pour remplacer les gaches aux fenêtres.
68	"	"	Dispositif de fermeture automatique pour battants de fenêtres.
69	"	25	Pied à ruban pour cordonniers.
70	"	"	Four avec canal pour le séchage et la cuisson.
71	"	26	Coque de navire.
72	"	"	Appareil électro-magnétique de commande.
73	"	28	Nouveau système de bouchon-verseur automatique.
74	"	"	Récipient à lait.
75	"	"	Moteur à air chaud à piston.
76	"	"	Disposition permettant de retourner les locomotives sans l'emploi de plaques tournantes.
77	"	29	Filet de sauvetage avec bâti téléphonique.
78	"	30	Conformateur à double pression.
79	"	31	Fermeture de sûreté pour les portes des puits de descente.
80	"	"	Système de sûreté pour empêcher les wagonnets d'entrer dans le puits d'extraction.
81	"	"	Cadenas pour fixer les vêtements au crochet de garde-robe.
82	"	"	Bougie d'allumage électrique.
83	Février	1	Encrier.
84	"	"	Conversion du superphosphate acide en superphosphate alcalin ou basique, dans un but de fertilisation.
85	"	"	Procédé pour la préparation de pâte d'indigo.
86	"	"	Serrure de sûreté pour vélos.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
87	Février	2	Aiguille de tramway.
88	"	"	Mécanisme de direction pour véhicules automobiles.
89	"	"	Appareil permettant aux malades de s'asseoir dans le lit.
90	"	"	Procédé pour préparer l'acide cyanhydrique.
91	"	4	Horloge encadrée de réclames.
92	"	"	Nouveau genre de fouet pour les métiers à tisser.
93	"	5	Perfectionnements aux génératrices et aux brûleurs de vapeur d'hydrocarbure.
94	"	6	Perfectionnements aux bouches à incendie.
95	"	"	Compteur d'électricité.
96	"	7	Perfectionnements dans les châssis pour plaques photographiques.
97	"	"	Perfectionnements dans les fours à coke.
98	"	"	Perfectionnements dans les calandres.
99	"	"	Soupape électrique.
100	"	"	Lampe avec chapeau pour augmenter le tirage.
101	"	"	Appareil pour courber les plaques de métal.
102	"	"	Frein pour véhicules-automobiles.
103	"	8	Alimentateur de chaudière automatique par pesanteur.
104	"	"	Perfectionnements dans les planétariums.
105	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour enduire les tonneaux.
106	"	"	Perfectionnements dans les bretelles.
107	"	"	Générateur à gaz.
108	"	"	Compteur pour billards.
109	"	"	Dispositif de graissage pour tables de tiroirs.
110	"	9	Système de suspension élastique pour véhicules-automobiles.
111	"	"	Savon d'empâtage par l'eau de mer.
112	"	"	Perfectionnements aux machines à répandre l'engrais.
113	"	11	Perfectionnements aux générateurs de vapeur à tubes-bouilleurs.
114	"	"	Dispositif pour éviter les accidents à la rencontre des véhicules de chemin de fer.
115	"	12	Système de forage à rinçage.
116	"	"	Compteur de tirage.
117	"	"	Compteur de tirage.
118	"	"	Perfectionnements aux appareils employés à la propulsion des bateaux par l'électricité.
119	"	"	Procédé pour rendre le plomb plus inattaquable par les acides.
120	"	13	Régulateur pour moteurs à explosions.
121	"	"	Métier à tisser.
122	"	"	Ecritoire de poche.
123	"	"	Scie à marbre pour scier des échancrures.
124	"	"	Appareil pour sécher le cuir verni.
125	"	14	Pompe de graissage.
126	"	"	Dispositif pour le mélange automatique des couches pendant la vidange des silos.
127	"	15	Appareil réfrigérateur et condenseur.
128	"	"	Épingle à cheveux.
129	"	16	Perfectionnements aux éléments galvaniques.
130	"	"	Électrode de zinc.
131	"	"	Perfectionnements dans les mécanismes pour manivelles.
132	"	"	Dispositif pour le fixage des boutons de vêtements.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
133	Février	16	Bobine à ficelle.
134	"	"	Dispositif d'allumage électrique réglable pour moteurs.
135	"	18	Méthode et procédé pour la fabrication des briques de sable et de chaux.
136	"	"	Procédé pour écarter le danger d'explosion dans les machines à vapeur.
137	"	"	Système perfectionné d'enregistrement mécanique de lettres ou de combinaison de lettres pour machines à écrire.
138	"	"	Traineau bicyclette.
139	"	"	Perfectionnement dans les engrenages à changement de marche ou de vitesse.
140	"	"	Dispositif de réglage du niveau inférieur de l'eau dans les laveurs de gaz.
141	"	"	Anneau de tension pour câbles.
142	"	20	Dispositif de fixation pour lucarnes.
143	"	"	Arrangement pour isoler certains éléments d'épurateurs de gaz.
144	"	"	Nouveau produit en porcelaine secondaire pour carreaux.
145	"	"	Machine à produire des contreforts pour souliers.
146	"	"	Appareil optique pour éclairer des endroits éloignés dans l'espace.
147	"	21	Procédé et four pour la production directe du fer et de l'acier.
148	"	"	Perfectionnements aux appareils de réduction de pression.
149	"	"	Fume-cigarette.
150	"	"	Armature de plafond.
151	"	"	Dispositif de graissage pour tables de tiroirs.
152	"	22	Procédé pour l'obtention de jus de sucre de betterave.
153	"	"	Réservoir à air.
154	"	23	Procédé et produit pour le revêtement des murs, etc.
155	"	"	Tuyère massive en magnésie frittée pour hauts-fourneaux.
156	"	"	Perfectionnements dans les platines d'armes à feu à canons multiples.
157	"	25	Perfectionnements dans les distributeurs automatiques.
158	"	"	Procédé pour faire apparaître les madrures sur les surfaces de bois.
159	"	26	Mise en mouvement par l'avant pour automobiles.
160	"	"	Chaudière multitubulaire inexplosible.
161	"	"	Verres de lampe à tirage.
162	"	"	Perfectionnements aux appareils de couplage pour véhicules de chemin de fer.
163	"	27	Appareil à nettoyer les fenêtres.
164	"	"	Procédé pour le moulage de tuyaux en fonte et de corps de rotation massifs ou creux.
165	"	"	Procédé et appareil pour détruire les rongeurs.
166	"	"	Procédé pour la conversion du bois en sucre.
167	"	28	Fabrication de sulfate de magnésie.
168	"	"	Procédé pour la conservation du raifort.
169	Mars	1	Dispositif d'accouplement de deux bicyclettes.
170	"	"	Armoire-malle.
171	"	"	Foyer économique.
172	"	"	Bicyclette automobile.
173	"	4	Jonction pour courroies-armées.
174	"	"	Malaxeur mécanique pour pétrir et laver la margarine.
175	"	"	Aiguise-couteau.
176	"	5	Arrachoir pour betteraves.
177	"	"	Dispositif et procédé pour la fabrication de bandes de mèche.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
178	Mars	5	Perfectionnements aux freins à air comprimé pour chemin de fer électrique.
179	"	"	Foreuse actionnée par un moteur pour le forage des roches.
180	"	"	Mécanisme de commande à engrenage pour vélo.
181	"	7	Foyer de campagne.
182	"	"	Procédé pour le traitement de la Ramie.
183	"	8	Procédé de fabrication d'électrodes pour accumulateurs.
184	"	"	Caissette avec fermeture à jalousie.
185	"	"	Appareil destiné à assurer le remplissage et la vidange automatique de tous réservoirs de liquide.
186	"	"	Bougie d'allumage compensatrice.
187	"	"	Nouveau genre de couvercle pour fermetures de boîtes.
188	"	9	Perfectionnements aux allumettes.
189	"	11	Perfectionnements aux cuirs artificiels.
190	"	"	Perfectionnements aux cuirs.
191	"	"	Suspension à gaz à manchon incandescent.
192	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour exprimer l'eau des balais.
193	"	"	Perfectionnements aux appareils aérificateurs et refroidisseurs de lait.
194	"	"	Perfectionnements aux roues de voitures et de wagons.
195	"	"	Perfectionnements dans les chaussures, bottines.
196	"	"	Perfectionnements dans les couvercles pour pots et bocaux.
197	"	"	Clé perfectionné pour tuyaux, écrous.
198	"	"	Voiture basculante.
199	"	"	Lampe portative à gaz lourds.
200	"	"	Accumulateurs électriques avec attache électrique des électrodes.
201	"	12	Substitution du ciment armé au bois des traverses des voies ferrées.
202	"	"	Dispositif pour l'extraction et le travail de la tourbe.
203	"	13	Perfectionnements dans les encensoirs.
204	"	"	Système à double tampon pour l'attelage des voitures de chemin de fer.
205	"	"	Perfectionnement dans les robinets et rince-bouteilles combinés.
206	"	14	Tendeur de courroies.
207	"	"	Micro-téléphone.
208	"	"	Procédé pour la fabrication d'une imitation de tapis.
209	"	"	Collecteur de poussière.
210	"	15	Perfectionnements aux suspendeurs de tableaux.
211	"	"	Machine à peler les pommes de terre.
212	"	"	Perfectionnements aux charrues.
213	"	16	Perfectionnements dans les serrures ou verrous pour armoires.
214	"	"	Tabouret.
215	"	"	Perfectionnements dans les chapeaux ou pare-étincelles pour locomotives.
216	"	"	Machine à cintrer.
217	"	"	Procédé pour préparer une substance isolante, protégeant contre l'humidité.
218	"	"	Machine servant à tresser les paillassons.
219	"	"	Système de ventilation et de désinfection des égouts.
220	"	"	Générateur de vapeur multitubulaire inexplosible.
221	"	"	Procédé pour la fabrication d'une substance inattaquable par les intempéries.
222	"	18	Dispositif de fermeture hermétique pour gazogènes.
223	"	"	Appareil pour tendre et presser les pantalons.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{te}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
224	Mars	18	Composition végétale alimentaire.
225	"	"	Corps intérieur pour centrifuges à lait.
226	"	"	Caisse en tôle ondulée.
227	"	"	Appareil pour la mise en forme des clichés.
228	"	"	Perfectionnements aux poêles.
229	"	"	Perfectionnements aux machines à dresser les commutateurs.
230	"	19	Machine à dégraisser et polir les glaces.
231	"	"	Attelage de wagons avec manœuvre latérale.
232	"	"	Indicateur automatique de vitesse de rotation.
233	"	20	Nouveau dispositif de carburateur.
234	"	"	Foyer économique.
235	"	21	Moteur rotatif à vapeur.
236	"	"	Procédé de fabrication d'un cirage de cuir.
237	"	"	Perfectionnement aux génératrices et aux brûleurs de vapeur d'hydro-carbone.
238	"	"	Trolley pour tramways électriques.
239	"	22	Machine à battre les tapis.
240	"	"	Lampe à incandescence par le gaz.
241	"	"	Machine à arracher les betteraves.
242	"	"	Système de noyau d'armature pour les machines électriques.
243	"	"	Appareil de chasse pour distribution d'eau.
244	"	23	Tenailles en forme de gueule de loup.
245	"	"	Machine à confectionner les agrafes métalliques et à les fixer aux boîtes en carton.
246	"	25	Filière avec coussinets se débrayant automatiquement.
247	"	"	Dispositif aux machines à coudre pour coudre les bords d'objets ronds.
248	"	"	Cravate.
249	"	"	Machine motrice hydraulique.
250	"	"	Perfectionnements aux tuyaux à double repli aux extrémités de tuyaux.
251	"	26	Perfectionnements aux joints de rails isolés.
252	"	"	Perfectionnements apportés aux chauffe-bains.
253	"	"	Voiture automobile mixte.
254	"	28	Perfectionnements aux explosifs.
255	"	"	Machine pour la fabrication de tuiles à feuellures.
256	"	29	Nid de poules.
257	"	"	Perfectionnements dans les agrafes à corsets.
258	"	30	Appareil pour attraper les mouches.
259	"	"	Bec intensif à incandescence par le gaz.
260	"	"	Arrangement pour empêcher les conduites d'eau de geler.
261	"	"	Dispositif d'accouplement et de commande pour actionner les ustensiles de cuisine.
262	"	"	Balançoire ou appareil gymnastique à déclenchement monétaire.
263	"	"	Système et appareil perfectionné pour la fabrication du gaz.
264	Avril	1	Procédé et dispositif pour la production de gaz comprimé.
265	"	"	Prolonge de cheminée.
266	"	2	Appareil pour le mélange de liquides entre eux ou avec de la vapeur ou du gaz.
267	"	3	Procédé pour imprégner le papier et la pâte à papier.
268	"	"	Jalousie hollandaise.
269	"	4	Lampe portative à acétylène.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
270	Avril	4	Panier à coke pour le séchage des appartements.
271	"	"	Téléautographe.
272	"	5	Dispositif déterminant la direction, l'endroit et la distance exacte d'un incendie.
273	"	"	Boîte à moutarde avec piston et fermeture à ressort.
274	"	6	Procédé pour la fabrication d'acide sulfurique très concentré.
275	"	"	Fiche employable à droite et à gauche.
276	"	"	Nouvel explosif.
277	"	"	Procédé de fabrication de pierres lithographiques artificielles.
278	"	"	Brûleur pour éclairage à incandescence par le gaz.
279	"	"	Pédalier-frein automatique pour bicyclette sans chaîne.
280	"	"	Machine à déchiqueter les tissus, cuirs, etc.
281	"	"	Navire aérien.
282	"	9	Perfectionnements aux planches à lavage.
283	"	"	Perfectionnements aux serre-papier-carbone pour copies de lettres.
284	"	"	Petite armoire pour contenir des cravates.
285	"	"	Procédé de fabrication de cordes téléodynamiques.
286	"	"	Scie circulaire transformable en scie à balance.
287	"	"	Perfectionnements dans les raccords pour tuyaux.
288	"	"	Métier continu à filer la laine cardée ou autre matière courte.
289	"	10	Écrémeuse centrifuge.
290	"	"	Procédé pour la fabrication d'une couche métallique sur des plaques dans le but du fixage durable des plaques photographiques.
291	"	"	Nouvelle composition pour provoquer la détonation des explosifs.
292	"	"	Procédé pour rendre les phénols solubles.
293	"	11	Procédé de fabrication d'objets en cuir brut.
294	"	12	Perfectionnements dans les moyeux des roues.
295	"	"	Perfectionnements dans les faucheuses.
296	"	"	Perfectionnements dans les entraves.
297	"	"	Perfectionnements dans les bandages pour véhicules.
298	"	"	Mandrin et manchon élargis pour axes coudés.
299	"	"	Rouleau brise-mottes et herse combinés.
300	"	"	Perfectionnements dans les foyers sans fumée pour chaudières à vapeur.
301	"	"	Appareil transportable pour asseptie opérative.
302	"	"	Machine à nettoyer la vaisselle.
303	"	"	Nécessaire pour écrire.
304	"	"	Motocyclette.
305	"	13	Système de construction de volant de laminoir avec armature de sûreté pour prévenir les accidents.
306	"	"	Tiroir à calculer.
307	"	"	Presse pour la fabrication de tuiles.
308	"	"	Machine pour tapisser.
309	"	15	Procédé pour fabriquer une pâte destinée à faire des comprimés quelconques, buvards pour sécher l'encre.
310	"	"	Pantalon avec fente se serrant au-dessus des hanches.
311	"	"	Procédé pour obtenir un effet élevé de lumière.
312	"	"	Cerf-volant stable.
313	"	"	Procédé et appareil pour le travail de l'enlèvement de la roche sautée.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
314	Avril	15	Procédé de fonte pour fonte métallique.
315	"	"	Tablette d'exercice pour l'enseignement de l'écriture.
316	"	"	Procédé pour recouvrir le cercle de poulie avec du papier.
317	"	"	Voiture automatique.
318	"	16	Perfectionnements à la construction et au chauffage des fours de verreries.
319	"	"	Véhicule à moteur.
320	"	"	Perfectionnements dans les fauteuils et lits combinés.
321	"	"	Perfectionnements dans les biblorhaptés pour factures, etc.
322	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour raffiner et désargenter le plomb.
323	"	"	Perfectionnements aux machines pour envelopper et étiqueter les paquets.
324	"	"	Perfectionnements dans les machines rotatives.
325	"	18	Table démontable.
326	"	"	Plaque protectrice pour retenir les boissons de la moustache du buveur.
327	"	"	Mécanisme de transmission de mouvement à changement de vitesse.
328	"	"	Trousse pour pansements désinfectants.
329	"	"	Réchauffeur d'eau pour l'alimentation des chaudières.
330	"	19	Système et appareil pour la fabrication de tissus pelucheux.
331	"	20	Procédé et dispositif pour le coulage, le raffinage et l'alliage simultanés du zinc, etc.
332	"	"	Procédé pour la fabrication d'acier ou fer doux dans le convertisseur à l'aide de qualités de fer purifiées le mieux possible.
333	"	"	Aiguiseur de crayons.
334	"	"	Perfectionnements aux semelles et aux talons pour chaussures.
335	"	"	Avertisseur d'incendies.
336	"	"	Moteur thermique à gaz, pétrole, etc.
337	"	"	Support en plusieurs parties pour imprimés.
338	"	"	Dispositif pour changer les navettes dans les métiers à tisser.
339	"	"	Système de télégraphie sans fil par ondes hertziennes.
340	"	22	Raccord obturateur et régulateur de débit pour prises d'eau.
341	"	"	Procédé pour la conservation des œufs.
342	"	"	Dispositif pour le nettoyage intérieur de tuyaux.
343	"	23	Perfectionnements aux machines à planter les pommes de terre.
243 ^a	"	"	Machine pour transporter et amasser automatiquement les feuilles de papier.
344	"	"	Stéréotypie à l'asbeste.
345	"	"	Caisse à cigares avec coupe-cigares.
246	"	24	Dispositif de remplissage pour tire-ligne.
347	"	25	Poulie à frein.
348	"	"	Garniture pour flacons, verres, etc.
349	"	"	Procédé de fabrication de pierres lithographiques artificielles.
350	"	26	Dispositif pour obtenir des vélos, un rendement de travail plus élevé.
351	"	27	Dispositif de charbons et mécanisme régulateur pour arcs voltaïques.
352	"	"	Procédé pour la fabrication d'anhydride sulfureux.
353	"	"	Moulin broyeur.
354	"	"	Moteur à gaz tonnant.
355	"	"	Procédé pour la fabrication de tuyaux en ciment avec doublure en asphalte pour la protection contre l'action des eaux de canal à teneur acide.
356	"	"	Dispositif pour l'étirage des fils de coton lors du mercerisage.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
357	Avril	29	Procédé et four pour transformer le goudron en noir de fumée.
358	"	"	Perfectionnements dans les charrues.
359	"	"	Perfectionnements dans les crochets de palonnier.
360	"	"	Perfectionnements dans les chaudières à vapeur.
361	"	"	Perfectionnements dans les appareils à nettoyer les plats.
362	"	"	Perfectionnements dans les dispositifs de tirage pour foyers.
363	"	"	Dispositif de sûreté pour épingles de cravates, broches, etc.
364	"	"	Fours à air chaud.
365	"	"	Serrure annonçant l'effraction.
366	"	"	Perfectionnements dans les appareils de distillation transportables.
367	"	30	Dispositif pour le placement des pétards sur les rails de chemin de fer.
368	"	"	Procédé pour l'imprégnation et le séchage de matières fibreuses.
369	Mai	1	Appareil d'aéragé pour appareil de réduction de pression.
370	"	"	Tube à siphon pour appareil de réduction de pression.
371	"	"	Attache pour collier d'attelage.
372	"	"	Perfectionnements des échelles à rallonge.
373	"	"	Mécanisme de fonctionnement pour fenêtres à guillotine.
374	"	"	Garde-manger de cuisine.
375	"	"	Perfectionnements dans les fixe-cravates.
376	"	"	Perfectionnements dans les machines à fabriquer les types et à composer.
377	"	2	Frein à action rapide.
378	"	"	Dispositif de porte-journaux.
379	"	3	Perfectionnement dans les machines pour élargir et couper les tuyaux.
380	"	"	Articulateur dentaire.
381	"	"	Porte-bidon pour échelle.
382	"	"	Procédé de mise en circuit pour installations téléphoniques à un seul fil de ligne.
383	"	"	Pulvérisateur.
384	"	4	Perfectionnements dans les machines à calculer les intérêts.
385	"	"	Porte-bobines avec 2 bras de support.
386	"	"	Pédalier-frein automatique pour bicyclette sans chaîne.
387	"	6	Dispositif de nettoyage pour les sacs des collecteurs de poussière.
388	"	"	Procédé de séparation des parties résineuses contenues dans les huiles minérales.
389	"	"	Perfectionnements dans les appareils mobiles de distillation.
390	"	"	Appareil réfrigérateur pour le lait avec réglage automatique de l'admission des liquides.
391	"	"	Nouveau fume-cigares.
392	"	"	Ventilation des cardes ou autres machines produisant la poussière et sélection des produits recueillis.
393	"	8	Réchauffeur d'eau d'alimentation des chaudières.
394	"	9	Dispositif pour l'actionnement des scies à bras pour la coupe des troncs d'arbres.
395	"	"	Machine à amidonner.
396	"	"	Perfectionnements aux génératrices et aux brûleurs de vapeur d'hydrocarbure.
397	"	10	Machine pour la reproduction multiple d'œuvres d'art plastiques.
398	"	11	Nouveau système d'adaptation des anses aux pots.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
399	Mai	11	Nouveau système d'allumage de réverbères à gaz à incandescence.
400	"	"	Perfectionnements dans la fabrication et la réparation des pièces d'artillerie.
401	"	"	Foreuse universelle à main.
402	"	13	Moteur équilibré à un cylindre à deux pistons.
403	"	14	Perfectionnements dans les machines à retordre.
404	"	"	Parachute.
405	"	"	Perfectionnements dans les radiateurs de chaleur.
406	"	"	Machine à récolter les pommes de terre.
407	"	15	Bandage pour vélocipèdes.
408	"	"	Procédé pour l'obtention de jus de sucre très pur concentré.
409	"	17	Graisseur à gouttes visibles.
410	"	"	Système de direction pour les voitures-automobiles à essieux de direction.
411	"	"	Système d'articulation reliant l'essieu au train d'une voiture.
412	"	"	Système de casier pour le transport de bouteilles.
413	"	"	Perfectionnements aux bandages pneumatiques.
414	"	"	Procédé pour la fabrication de feuilles en fibre végétale, minérale, animale.
415	"	20	Arrêt de sûreté pour batteries de fenêtre.
416	"	"	Indicateur automatique de vitesse de rotation.
417	"	21	Enregistreur des appels téléphoniques.
418	"	"	Perfectionnements aux appareils enregistreurs.
419	"	"	Procédé et appareil pour épurer l'eau d'alimentation des chaudières.
420	"	"	Foyer fumivore pour chaudières.
421	"	"	Appareil pour tourner les fraises.
422	"	"	Perfectionnements dans les lits pliants.
423	"	"	Perfectionnements relatifs aux lampes électriques à incandescence.
424	"	"	Appareil de commande irréversible pour automobiles.
425	"	"	Procédé pour la fabrication du bois artificiel.
426	"	22	Cric à vis transportable.
427	"	"	Système de tentes à toitures indépendantes.
428	"	23	Enveloppes pour cartes de visite, etc.
429	"	"	Mécanisme d'embrayage pour bicyclettes à moteur.
430	"	"	Appareil pour inhumation et exhumation.
431	"	"	Transformation de la carte-lettre actuelle en carte-lettre illustrée.
432	"	24	Procédé pour la réunion des pièces métalliques.
433	"	"	Objet en cuir en forme de poche sans couture.
434	"	"	Appareil intercalaire pour tambours ou machines centrifuges.
435	"	25	Robinet de prise d'eau à clapet évitant les coups de bélier.
436	"	"	Intérieur de col raide avec trous pour la ventilation.
437	"	"	Nouveau système de débrayage automatique.
438	"	"	Came de distribution pour moteurs à gaz ou à pétrole.
439	"	"	Indicateur automatique de la vitesse de rotation.
440	"	"	Closet avec double siège alternable.
441	"	"	Table repliable.
442	"	"	Dispositif de transformation des canapés et fauteuils en canapé-lit ou fauteuils de malades.
443	"	28	Dispositif pour la libération automatique du ruban de papier aux appareils morse durant la transmission de télégrammes.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
444	Mai	28	Perfectionnements aux mécanismes d'embrayage pour bicyclettes, etc.
445	"	"	Machine à copier.
446	"	"	Procédé pour l'obtention complète du sucre de la boue de saturation.
447	"	"	Perfectionnements aux systèmes de circuits téléphoniques.
448	"	"	Machines pour la fabrication d'objets en cuir en forme de poche sans couture.
449	"	"	Système de fermeture pour boîtes de conserves.
450	"	"	Enduit protecteur pour constructions métalliques exposées à l'action de l'eau.
451	"	"	Enduit empêchant les incrustations.
452	"	"	Perfectionnements aux outils en tôle de fer.
453	"	"	Perfectionnements aux pelles, bèches, etc.
454	"	30	Brosse à dent rotative.
455	"	"	Perfectionnements dans les bouteilles et autres récipients à bouchage.
456	"	"	Appareil pour faire la pique des bouteilles fabriquées mécaniquement.
457	"	"	Nouveaux matériaux de construction moulés en béton.
458	"	"	Conducteur électrique.
459	"	"	Procédé et dispositif pour le coulage, le raffinage et l'alliage simultanés du zinc brut.
460	"	31	Nouveau mode de fabrication de roues métalliques.
461	Jun	1	Fermeture à aimant à double action pour lampes de mineurs.
462	"	3	Moulures pour cadres portant aux angles des ornements en deux pièces.
463	"	4	Perfectionnements pour prendre mesure et essayer des vêtements.
464	"	"	Vis pour fermeture des cercueils.
465	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour contrôler et indiquer des limites de température.
466	"	"	Perfectionnements aux machines à composer et à fabriquer les types.
467	"	5	Dispositif pour actionner les signaux de chemin de fer.
468	"	"	Perfectionnements dans les porte-écrans ou stores.
469	"	"	Vase à fleurs et piège à insectes combinés.
470	"	"	Procédé de fabrication de corps à incandescence.
471	"	"	Dispositif pour l'éclairage électrique au moyen de lampes à incandescence.
472	"	6	Tuyaux d'orgues avec 2 lèvres.
473	"	"	Chauffage à l'hydrogène.
474	"	7	Nouvel injecteur automatique pour fusil de chasse à canon basculant.
475	"	"	Perfectionnements dans les jeux de constructions.
476	"	"	Instruments de musique.
477	"	8	Machine pour tailler la surface des pièces de support employés dans les machines à repasser les articles de coutellerie.
478	"	"	Perfectionnements aux machines à repasser les articles de coutellerie.
479	"	"	Riveuse pneumatique transportable.
480	"	"	Crémone perfectionnée.
481	"	"	Combustion dans les foyers des gaz de distillation s'échappant de ce même foyer.
482	"	"	Perfectionnements dans les robinets.
483	"	"	Perfectionnements dans les coutres-roulants.
484	"	"	Perfectionnements dans les armoires à fromage.
485	"	"	Obturateur mobile pour fermer les tuyaux de fourneaux dans les cheminées.
486	"	"	Perfectionnement et dispositifs pour la fabrication des murs.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
487	Juin	8	Canapé démontable.
488	"	10	Système d'éventail mécanique.
489	"	"	Perfectionnements dans les phonographes, etc.
490	"	11	Système perfectionné de machine à composer.
491	"	"	Ciseaux.
492	"	12	Perfectionnements dans les queues de billard.
493	"	"	Perfectionnements dans les séparateurs de vapeur.
494	"	"	Pantalon-surtout.
495	"	"	Mise en valeur des résidus provenant de la fabrication de l'acide phosphorique.
496	"	"	Perfectionnements aux densimètres, aéromètres, etc.
497	"	13	Perfectionnements dans les tendeurs pour sécher les tissus.
498	"	"	Dispositif pour couper et rouler les robes de cigares.
499	"	"	Transformateur téléphonique.
500	"	"	Dispositif d'attelage automatique pour wagons de chemin de fer.
501	"	"	Perfectionnements dans les chaudières.
502	"	"	Ciment carburé.
503	"	"	Perfectionnement dans les semeuses en sillons.
504	"	14	Perfectionnements dans les signaux de chemin de fer.
505	"	"	Nouvel appareil pour refroidir le lait.
506	"	"	Perfectionnements dans les aiguilles de rails.
507	"	15	Dispositif pour tremper les bouteilles.
508	"	17	Procédé pour l'extraction de l'oxygène de l'air.
509	"	"	Procédé pour obtenir de la chromolithographie imprimable sur papier.
510	"	"	Système de rond de dossière.
511	"	"	Transformation des métiers à tisser à boîtes multiples en métiers à trame continue.
512	"	"	Graisser automatique à débit visible.
513	"	"	Glacière mobile.
514	"	"	Machine pour former les pointes des clous.
515	"	17	Système de sûreté pour empêcher les wagonnets d'entrer dans les puits d'extraction.
516	"	18	Appareil pour la fabrication du blanc de céruse.
517	"	"	Nouveau système de charnières pour portes.
518	"	"	Cylindre à cartons à évolution intermittente.
519	"	"	Boîte pliante.
520	"	19	Procédé pour empêcher le dégagement de fluorure de silicium lors de la désagrégation des phosphates.
521	"	"	Nouveau genre d'emballage pour les produits exportés des tropiques.
522	"	"	Procédé pour la préparation de mono et dibrome indigo et mono et dichlore-indigo.
523	"	20	Tube en gélatine avec couvercles pour produits pharmaceutiques.
524	"	"	Chauffe-bain fumivore.
525	"	"	Procédé pour la fabrication des manches de couteau.
526	"	"	Procédé pour la saccharification du bois.
527	"	21	Ascenseur transportable.
528	"	"	Presse à savon à froid.
529	"	"	Languette pour l'assemblage et le fixage des pièces de parquet.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
530	Juin	21	Siphon pour boissons.
531	"	"	Procédé de fabrication de manches creux en métal pour ustensiles.
532	"	"	Crépine annulaire mobile.
533	"	"	Jeu de course de chevaux.
534	"	"	Perfectionnements dans les fenêtres.
535	"	"	Avertisseur d'échauffement.
536	"	"	Isolateur en caoutchouc pour pieds de chaises, etc.
537	"	22	Appareil servant à produire de l'air comprimé.
538	"	"	Conformateur à pression parallèle.
539	"	"	Appareil pour le chauffage de l'eau.
540	"	"	Dispositif pour l'actionnement des signaux commandés électriquement pour chemin de fer.
541	"	"	Procédé de fabrication de manchons pour l'éclairage à incandescence.
542	"	"	Procédé de fabrication de prismes en bois pour plaques de mosaïque en bois.
543	"	"	Machine à fraiser les prismes.
544	"	"	Machine pour fabriquer des bandes de parquets à l'aide de prismes.
545	"	"	Machine à garnir les brosses.
546	"	24	Avale-pilules.
547	"	"	Soulier molière.
548	"	"	Forme de chapelier.
549	"	"	Procédé pour la fabrication d'une nourriture durable.
550	"	"	Séparateur d'eau condensée pour conduites de vapeur.
551	"	"	Perfectionnements aux feuillets de repérage pour machines reproductrices.
552	"	25	Bloc pour dessins.
553	"	"	Double électrode à cuvette de plomb.
554	"	"	Perfectionnements aux presses d'imprimerie.
555	"	26	Ecran pour vêtements destinés à préserver du froid.
556	"	"	Appareil perfectionné limitant la vitesse d'un véhicule à une valeur déterminée.
557	"	"	Carburateur à combustible liquide pour moteurs à calorique.
558	"	27	Dispositif d'aiguillage pour voies de chemin de fer.
559	"	28	Procédé pour la fabrication de tuyaux en ciment avec carcasse intérieure en fer.
560	"	"	Procédé pour le nettoyage des gants glacés.
561	"	"	Fermeture pour bouteilles contenant des liquides sous pression.
562	"	"	Appareil perfectionné pour courber les plaques de métal.
563	"	"	Appareil pour la détermination absolue et la position de corps fixes et de la direction et position de corps mobiles.
564	"	"	Procédé pour fabriquer les tiges de chaussures sans couture.
565	"	"	Enveloppe pour bandages pneumatiques.
566	"	29	Malaxeur.
567	"	"	Machine à teindre et à encoller simultanément les chaînes ourdies sur rouleaux d'ensouples.
568	"	"	Perfectionnements dans les bandages pour véhicules.
569	"	"	Nouvel appareil d'alimentation pour chaudières à vapeur.
570	"	"	Procédé et appareil pour clarification de la bière.
571	"	"	Ventilation des cardes et sélection des produits recueillis.
572	Juillet	1	Sonde hygiénique.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
573	Juillet	1	Moule pour machines à fondre.
574	"	"	Moule à fondre.
575	"	"	Appareil à dessiner pour microscopes.
576	"	"	Procédé et appareil pour la fabrication d'onguents stériles.
577	"	"	Appareil à capturer un essaim d'abeilles.
578	"	"	Procédé pour la fabrication de formaldéhyde solide.
579	"	2	Mécanisme d'embrayage à vitesse variable.
580	"	"	Perfectionnements aux générateurs à vapeur.
581	"	3	Appareil pour la reproduction de dessins ayant l'apparence de broderies.
582	"	"	Appareil pour couper les têtes de betteraves.
583	"	"	Presse pour la fabrication de bâtons en matières plastiques à chaud.
584	"	4	Brûleur Bunsen avec arrivée d'air réglable.
585	"	"	Lustre réflecteur pour lampes électriques à incandescence.
586	"	5	Règle de précision à usages multiples.
587	"	"	Perfectionnements dans les appareils d'aiguillage de voie de chemin de fer.
588	"	6	Perfectionnements aux moteurs à vapeur.
589	"	"	Frein à voitures.
590	"	"	Dispositif d'arrêt automatique pour le maintien d'une pression constante dans les conduites d'alimentation d'huile des graisseurs.
591	"	8	Disposition de chaussures.
592	"	"	Dispositif pour massage avec actionnement par air comprimé.
593	"	"	Appareil d'aménée et de mélange des réactifs pour appareils de purification de l'eau.
594	"	"	Perfectionnements à la télégraphie sans fil.
595	"	"	Aéro-cycle.
596	"	"	Procédé et appareil pour la fabrication d'un savon à nettoyer les tapis.
597	"	"	Système d'éventail mécanique.
598	"	9	Nouveau bourrage métallique élastique.
599	"	"	Plafonds à caissons.
600	"	10	Moulure à double rainure en métal résistant.
601	"	"	Appareil perfectionné pour machine à composer destiné à augmenter leur production.
602	"	12	Crochet pour assurer des objets suspendus.
603	"	"	Rape-broyeur-filtre.
604	"	13	Dispositif pour assembler et pour distribuer les matrices dans les machines à établir les forces pour la composition typographique.
605	"	"	Appareil applicable aux faucheuses transformées en moissonneuses servant à détourner la javelle en marche.
606	"	"	Dispositif pour augmenter l'adhérence des câbles et des courroies.
607	"	"	Dispositif de transmission de mouvement.
608	"	15	Perfectionnements aux véhicules-routiers.
609	"	"	Cheminée à feu découvert et à combustion vive.
610	"	"	Appareil pour fixer automatiquement les portes et les fenêtres.
611	"	"	Dispositif pour tenir à l'état humide des poudres, etc.
612	"	16	Appareil pour l'aplanissement des bourrelets de tuyaux.
613	"	"	Perfectionnements aux joints pour rails de chemin de fer.
614	"	"	Soupape d'échappement d'air pour manœuvrer des freins à air comprimé de la voie même.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
615	Juillet	16	Perfectionnements aux armes à feu à main.
616	"	"	Procédé pour la préparation de matrices stéréotypiques en papier tourbe.
617	"	18	Perfectionnements aux trolleys de tramways.
618	"	"	Attelage pour véhicules de chemin de fer.
619	"	19	Nouvelle échelle à belvédère automatique.
620	"	20	Perfectionnements dans les barattes.
621	"	"	Réservoirs démontables.
622	"	"	Perfectionnements dans les écrous de calage.
623	"	"	Pompe d'épuisement pour mines.
624	"	"	Procédé pour la fabrication de charbon de grand pouvoir décolorant.
625	"	22	Perfectionnements dans les faussets pour bidons à huile.
626	"	"	Perfectionnements dans les montages pour bijoux.
627	"	"	Procédé et appareil de photographie.
628	"	"	Procédé pour empêcher de la corrosion les emballages contenant des superphosphates.
629	"	"	Chevalet transportable pour travaux de charronnage.
630	"	23	Appareil destiné à la saturation des liquides par l'acide carbonique.
631	"	"	Perfectionnements dans les balances-basculs automatiques auto-enregistreuses.
632	"	"	Boîte à garniture.
633	"	24	Graisneur mécanique.
634	"	"	Taraud.
635	"	"	Machine à cylindre pour la copie.
636	"	"	Fraise à rainures.
637	"	"	Bouton de col avec soutien pour la cravate.
638	"	"	Dispositif perfectionné d'appareil photographique.
639	"	"	Support pour bicyclette.
640	"	"	Perfectionnements dans les dispositifs de réglage pour crosses de fusils.
641	"	"	Perfectionnements dans les appareils de sûreté pour ascenseurs.
642	"	"	Perfectionnements dans les bourrelets de portes.
643	"	25	Emploi de la tôle émaillée pour revêtements de murs, etc.
644	"	"	Support pour seaux.
645	"	"	Perfectionnements dans les égalisateurs de traction.
646	"	"	Perfectionnement dans les appareils de transformation du courant électrique en chaleur.
647	"	"	Procédé de fabrication d'une préparation à l'iode.
648	"	"	Horloge de signal.
649	"	26	Machine à laminier les tubes à froid.
650	"	"	Brûleur pour lampe à incandescence par le gaz.
651	"	"	Perfectionnements aux haches de poseurs de bardeaux.
652	"	"	Perfectionnements aux machines à laver.
653	"	27	Machine à plier les tuyaux.
654	"	"	Appareil photographique stéréoscopique.
655	"	"	Perfectionnements aux fouetteurs de crème.
656	"	"	Procédé pour éviter les explosions occasionnées par l'emploi d'essences d'huile de pétrole, etc.
657	"	"	Moyen extensible pour roues à rais de bois ou métal.
658	"	"	Mécanisme de détente pour armes à feu automatiques.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
659	Juillet	29	Disposition de transmission de force.
660	"	"	Lampe à gaz régénératrice.
661	"	"	Appareil de navigation aérienne.
662	"	30	Perfectionnements aux poêles.
663	"	"	Perfectionnements aux charrettes à bras pour le nettoyage des rues.
664	"	"	Vaporisateur pour les combustibles liquides.
665	"	"	Perfectionnements aux instruments chirurgicaux.
666	"	31	Navette pour la fabrication des tissus en crin de cheval.
667	"	"	Perfectionnements aux attaches de cordes, câbles.
668	"	"	Perfectionnements aux appareils de déchargement.
669	"	"	Nouvel élévateur de chassis.
670	Août	1	Procédé pour imprimer d'une manière inimitable des papiers de valeur.
671	"	"	Installation pour la purification des eaux.
672	"	2	Nouvelle composition à base d'amidon pour empois.
673	"	"	Thermo-régulateur pour appareils de chauffage.
674	"	3	Système de couveuse.
675	"	"	Platine de fusil.
676	"	"	Etrille.
677	"	"	Tiroir annulaire pour brûleurs Bunsen.
678	"	5	Mise en circuit pour stations de réseau téléphonique.
679	"	"	Machine pour laver et stériliser le linge automatiquement.
680	"	"	Procédé pour la commutation de compteurs d'électricité sur un autre tarif.
681	"	6	Procédé pour transporter des bateaux sans consommation d'eau à différents niveaux d'eau.
682	"	7	Assemblage à tenons.
683	"	"	Appareil marquoir pour jeux.
684	"	"	Dispositif pour polir le marbre.
685	"	"	Moulin à égruger.
686	"	8	Chevalet pour instruments à cordes.
687	"	"	Perfectionnements dans les ressorts pour revers d'habits.
688	"	"	Boucle pour cheveux.
689	"	"	Perfectionnements dans les cartons pour fixer la monnaie.
690	"	"	Perfectionnements dans les attaches pour stores.
691	"	"	Procédé et appareil pour la fabrication de noyaux pour tuyaux en fonte.
692	"	9	Nouveau dispositif de compteur à gaz à mesure invariable.
693	"	"	Pince à capsule avec couteau.
694	"	"	Procédé et dispositif pour effectuer le mélange de gaz et d'air pour l'éclairage par incandescence.
695	"	"	Nouveau dispositif de brûleur à acétylène.
696	"	10	Perfectionnements dans les raccords pour tuyaux.
697	"	"	Perfectionnements dans les sertisseurs ajustables de bandages en caoutchouc.
698	"	"	Perfectionnements dans les montures de lit.
699	"	"	Fermeture pour vélo empêchant le vol.
700	"	"	Propulseur centrifuge.
701	"	"	Machine pour nettoyer les bouteilles.
702	"	"	Perfectionnements dans les pompes à air pour vélos.
703	"	"	Perfectionnements aux caisses de contrôle.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
704	Août	10	Machine fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie et donnant de la musique, etc.
705	"	12	Table à jeu mécanique avec images mobiles.
706	"	"	Système de boîte à lettres.
707	"	"	Perfectionnements aux châlits extensibles.
708	"	"	Perfectionnements dans les engins de sauvetage en cas d'incendie.
709	"	"	Perfectionnements à des ressorts de portes.
710	"	"	Machine pour la fabrication de bouteilles et bocaux en verre.
711	"	"	Machine à écrire.
712	"	13	Serrure pour le fonctionnement à droite et à gauche.
713	"	"	Burette à huile.
714	"	"	Perfectionnements aux fers à repasser.
715	"	"	Perfectionnements aux poches tissées sans couture.
716	"	"	Perfectionnements aux wagons.
717	"	"	Perfectionnements aux machines à tailler les diamants.
718	"	"	Perfectionnements à la méthode pour tailler les diamants.
719	"	"	Appareil enregistreur pour concours de pigeons.
720	"	"	Nouveau procédé de suppression de l'inflammabilité et de l'explosion de la nitro cellulose.
721	"	14	Etaleurs aux machines à fendre le cuir.
722	"	"	Enveloppe de lettre.
723	"	16	Appareil pour saturer les liquides d'acide carbonique.
724	"	"	Treuil à suspension pendulaire.
725	"	"	Perfectionnements aux supports de rideaux de tenêtres.
726	"	"	Perfectionnements aux pots à café.
727	"	"	Carton-diamant.
728	"	"	Plan orienteur.
729	"	"	Nouveau distributeur de papier.
730	"	17	Moteur électrique à courant continu.
731	"	"	Frein pour cycles à leviers articulés.
732	"	19	Procédé pour la production de craie, graphite, etc., imprégnés.
733	"	"	Bande fulminante et procédé pour sa fabrication.
734	"	"	Perfectionnements aux clôtures en fil de métal.
735	"	"	Perfectionnements aux dispositifs de regorgement et décharge.
736	"	"	Lampe portative de sûreté à acétylène.
737	"	"	Perfectionnements aux tables pliantes.
738	"	"	Perfectionnements aux volets de portes.
739	"	20	Procédé et appareil pour gazéifier les agents de désinfection.
740	"	"	Dispositif d'alarme à déclenchement automatique pour locomotives.
741	"	21	Fermeture métallique inusable.
742	"	23	Elévateur à vapeur ou à air comprimé.
743	"	"	Procédé de fabrication d'une matière remplaçant le parquet.
744	"	"	Dispositif de commande pour barrières de chemin de fer avec sonnerie.
745	"	24	Procédé pour établir des fondations sur un lit de sable ou de gravier.
746	"	"	Bec rationnel à incandescence par le gaz.
747	"	26	Perfectionnements aux appareils d'enregistrements multiples des cylindres phonographiques.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
748	Août	26	Allumeur transportable pour le gaz.
749	"	"	Moule à serrage progressif pour la fabrication des pierres artificielles.
750	"	"	Bretelle de pantalon.
751	"	"	Dispositif d'arrêt automatique pour le maintien d'une pression constante dans les conduites d'alimentation d'huile des graisseurs.
752	"	"	Jeu de quilles rond.
753	"	27	Perfectionnements apportés au contrôle des moteurs électriques.
754	"	"	Perfectionnements aux becs de Bunsen.
755	"	"	Mode pour la préparation des emballages pour fruits.
756	"	"	Dispositif distributeur de sel aux coupe-radis.
757	"	29	Tramage mécanique pour tous genres de tissus.
758	"	"	Procédé pour augmenter le travail des moteurs à explosion.
759	"	"	Perfectionnements aux appareils pour hacher les aliments.
760	"	"	Perfectionnements aux freins pour voitures, etc.
761	"	"	Civière repliable.
762	"	29	Récipient d'alimentation automatique pour liquide.
763	"	"	Nouveau four à chambre à gaz pour vaporisation au bleu avec assemblage en parallèle.
764	"	"	Nouvelle table à allonges.
765	"	31	Dispositif permettant la mise en syphon de la bière.
766	"	"	Procédé pour la fabrication de manches creux en métal.
767	Septembre	2	Dispositif assurant la fermeture automatique des portières de wagons pour voyageurs.
768	"	"	Dispositif pour l'allumage à distance et par une seule manœuvre des becs de gaz.
769	"	"	Electrode positive combinée pour accumulateurs électriques.
770	"	"	Pince porte-bougie.
771	"	3	Chape de sûreté pour bouchons de bouteilles.
772	"	4	Perfectionnements dans l'emmagasinage de la force mécanique.
773	"	5	Procédé pour l'enlèvement de l'humidité des murs.
774	"	6	Appareil inexplosif pour la production d'acétylène.
775	"	"	Plumier.
776	"	7	Charbon artificiel.
777	"	"	Plaques de compensation respectivement intermédiaires pour éviter les effets nuisibles dans la superposition directe de matériaux solides ou cassants.
778	"	"	Bandages métalliques creux pour roues de cycles.
779	"	"	Broyeuse-espadeuse de plantes filamenteuses.
780	"	"	Procédé et appareil pour produire une marque remplaçant un timbre-poste.
781	"	"	Lanterne d'éclairage à incandescence.
782	"	"	Perfectionnements dans les métiers circulaires.
783	"	"	Structures à l'épreuve du feu.
784	"	"	Dispositif servant à charger les accumulateurs des locomotives électriques.
785	"	"	Planche à laver.
786	"	"	Tréteau repliable pour tables, etc.
787	"	"	Serrure de sûreté.
788	"	"	Perfectionnement dans les bandages élastiques.
789	"	9	Cloche pour lumière à incandescence par le gaz.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
790	Septembre	9	Instrument pour enfiler les aiguilles.
791	"	"	Transformateur téléphonique.
792	"	10	Imitation de cannage pour chaises.
793	"	"	Procédé pour la purification de l'antraquinone brute.
794	"	"	Système pour la production de la chaleur pour la fonte des métaux.
795	"	11	Enveloppe de lettre.
796	"	"	Manchon à gaz s'allumant automatiquement.
797	"	12	Ciseaux à boutonnières.
798	"	"	Tuyau de serpentín refroidisseur.
799	"	"	Enduit isolant pour fils conducteurs d'électricité.
800	"	"	Transporteur mono-rail aérien.
801	"	13	Générateur d'acétylène.
802	"	"	Bouton lumineux pour sonnerie électrique.
803	"	"	Redresse-moustache.
804	"	14	Accumulateur de force mécanique pour dynamos.
805	"	"	Machine à composer et à fondre les lignes d'imprimerie.
806	"	16	Turbine d'écremeuse à bras.
807	"	17	Procédé pour la fabrication de reliefs en métal, plâtre, etc., par la photographie.
808	"	"	Fond de lit.
809	"	18	Récipient de verre hermétiquement fermé par fusion.
810	"	"	Procédé pour la conservation des œufs.
811	"	"	Procédé de travail pour moteurs à combustion.
812	"	19	Trappe pour prendre les bêtes en quantité.
813	"	"	Appareil pour élever les liquides.
814	"	"	Appareil de massage par vibrations.
815	"	"	Dispositif pour la transformation de lampes à arc en dérivation en lampes différentielles.
816	"	20	Procédé pour changer la chaleur en travail mécanique.
817	"	"	Pot à colle.
818	"	21	Procédé pour l'actionnement des freins de tramways, etc.
819	"	"	Auto-indicateur de places.
820	"	23	Appareil épurateur pour chaudières à vapeur.
821	"	"	Nouveau gazogène à gaz pauvre.
822	"	"	Arrangement pour l'enlèvement hygiénique des immondices.
823	"	"	Poulie en bois.
824	"	"	Procédé pour la fabrication de meubles incombustibles en bois.
825	"	24	Perfectionnements à la ventilation par les baies de fenêtre.
826	"	"	Système de régulateur automatique pour la manœuvre des freins.
827	"	25	Bicyclette à transmission de mouvement par leviers avec développement.
828	"	"	Perfectionnements aux tubes Bunsen pour éclairage par incandescence.
829	"	"	Procédé d'extraction d'acide ellagique des matières tannifères.
830	"	28	Procédé pour la fabrication d'un alliage d'aluminium.
831	"	"	Marmite pour cuisson à la vapeur avec enveloppe isolante en plusieurs pièces.
832	"	"	Perfectionnements dans les machines à établir les statistiques.
833	"	"	Système de commande à roues de friction pour machines électriques.
834	"	30	Cage d'extraction pour mines.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{te}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
835	Septembre	30	Appareil pour l'échange ou la transmission de calorique entre fluides gazeux.
836	"	"	Procédé et dispositif pour la torrification de café, etc.
837	Octobre	1	Système perfectionné de sablière à vapeur pour chemin de fer.
838	"	"	Machine à faire les clous.
839	"	2	Appareil de sûreté pour empêcher le vol des vélos.
840	"	"	Palier de butée pour machine de bateau à hélice.
841	"	"	Radeau de sauvetage pliable.
842	"	"	Appareil artificiel parlant.
843	"	3	Perfectionnement dans les seaux à lait.
844	"	4	Nouveau four à double récupération de chaleur pour la cuisson du gypse.
845	"	"	Nouveau procédé de fabrication de plâtre.
846	"	"	Four-tunnel continu au gaz pour céramiques.
847	"	7	Perfectionnements aux harmoniums.
848	"	"	Procédé pour empêcher le dépôt de graphite sur les parois des cornues à gaz.
849	"	"	Machine à récolter les pommes de terre.
850	"	"	Miroir à alouettes.
851	"	"	Couteau pour couper les asperges.
852	"	"	Perfectionnements dans les systèmes pour enlever les incrustations et polir les soupapes.
853	"	"	Fume-cigare avec douille servant de marqueur.
854	"	"	Signaux à manœuvre automatique pour passages à niveau.
855	"	8	Appareil à signaux pour chemin de fer.
856	"	"	Perfectionnements aux casse-noix.
857	"	"	Esprit de vin ou pétrole solide avec emballage.
858	"	"	Dispositif variable d'avancement pour la table de machines-outils.
859	"	"	Porte-chaines.
860	"	9	Procédé pour la production d'acide gallique.
861	"	"	Machine pour l'exposition.
862	"	10	Nouveau procédé d'incandescence par le gaz au moyen de fils artificiels.
863	"	"	Dispositif avec moteur à gaz liquifié pour l'actionnement des appareils de chemin de fer qui nécessitent le déplacement momentané d'une position normale à une position renversée.
864	"	11	Perfectionnements dans les bouchages pour bouteilles.
865	"	12	Bandages pour bicyclettes.
866	"	14	Dispositif pour la transformation d'un mouvement rotatif contenu en un mouvement alternatif intermittent.
867	"	"	Procédé de machines pour la composition de caractères d'imprimerie.
868	"	"	Perfectionnements dans l'appareil pour faire des noyaux pour pièces cylindriques en fonte.
869	"	"	Système de brûleurs à gaz pour combustibles liquides.
870	"	"	Dispositif pour l'immersion de briques contenant de la marne.
871	"	15	Niveau de ligne centrale.
872	"	"	Perfectionnements dans les arrête et fixe-portes.
873	"	"	Couvercle pour ustensiles de cuisine.
874	"	"	Perfectionnements aux serre-écrous.
875	"	"	Machine à nouer les fils dans la confection des courte-pointes.
876	"	"	Dispositif régulateur et commutateur de gaz et d'air.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
877	Octobre	16	Appareil pour découper les saucisses, le tabac.
878	"	"	Procédé pour tremper et recuire l'acier.
879	"	"	Arbre pour pompes à vapeur.
880	"	17	Perfectionnements aux attaches de châlits.
881	"	"	Perfectionnements dans les supports pour rideaux.
882	"	"	Accouplement pour brancards.
883	"	"	Perfectionnements dans les pulvérisateurs à air comprimé.
884	"	"	Perfectionnements dans les joints de rails.
885	"	19	Nouveau godet graisseur pour graisse consistante.
886	"	"	Système de commande électrique des appareils de chemin de fer.
887	"	"	Coupe-gazon.
888	"	"	Perfectionnement dans les générateurs d'acétylène.
889	"	"	Cage à basculement automatique pour élever le charbon du puits.
890	"	"	Machine à mouler le beurre.
891	"	"	Jeu de guerre.
892	"	"	Crochet monte-charge avec compteur et enregistrement.
893	"	"	Machine rotative à impression lithographique.
894	"	"	Grille de foyer.
895	"	"	Dispositif pour l'entraînement frictionnel des cylindres de laminoir.
896	"	22	Dispositif moteur pour toupie.
897	"	"	Crémaillères à huile.
898	"	"	Système de coussinets à rouleaux.
899	"	"	Ruban à boutons avec boutons déplaçables.
900	"	"	Dispositif pour arrêter instantanément les navires.
901	"	23	Pierre colorée artificiellement imitant le marbre de couleur.
902	"	24	Produit sélecteur des calories et de la lumière des rayons solaires.
903	"	"	Enveloppe de cigarette sans jonction.
904	"	"	Nécessaire électrique de poche pour allumer les cigares.
905	"	"	Procédé pour queues de billard.
906	"	"	Futailles et récipients en liège.
907	"	"	Four avec canal pour le séchage et la cuisson avec sole mobile.
908	"	25	Surchauffeur de vapeur.
909	"	26	Perfectionnements dans les machines pour le moulage au sable.
910	"	"	Four à gaz à feu continu pour la cuisson des chaux et ciments.
911	"	"	Boîte d'emballage pour articles de parfumerie.
912	"	28	Procédé pour produire des dessins à coloration pénétrante dans le linoleum.
913	"	"	Contrepoids automobile pour le réglage à distance des régulateurs de machines.
914	"	"	Appareil compteur et vérificateur de pièces de monnaie.
915	"	29	Perfectionnements aux presse-papiers.
916	"	"	Procédé et dispositif pour la fabrication de murs.
917	"	30	Perfectionnements dans les enlève-obstacles pour voitures.
918	"	"	Perfectionnements aux machines à poinçonner les cartes pour métiers Jacquard.
919	"	31	Diaphragme pour reproduire le son.
920	"	"	Fer à onduler les cheveux.
921	"	"	Couronne de roue avec bandage en plusieurs pièces.
922	"	"	Cadre de vélo faisant ressort.
923	"	"	Procédé pour la production de tissus irrétrécissable, poreux ou à jour.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
924	Octobre	31	Appareil de dosage d'un fil imprégné de virus pour vacciner les animaux.
925	"	"	Procédé pour vernir et rafraîchir les vieux sièges.
926	"	"	Système de cage et de fermeture de sûreté pour lampes de mines à grisou.
927	Novembre	2	Perfectionnements aux lampes à arc et à leurs électrodes.
928	"	4	Système de machine à justifier.
929	"	"	Dispositif de protection contre les rencontres des trains.
930	"	"	Appareil indicateur et enregistreur des vitesses exagérées dans les véhicules automatiques.
931	"	5	Turbine à vapeur.
932	"	"	Système de transmission de mouvements et de positions d'aiguilles.
933	"	6	Perfectionnements dans les nids pour poulaillers.
934	"	"	Outil pour tapissier.
935	"	"	Appareil pour élever des liquides.
936	"	7	Procédé et appareil pour la fabrication des épingles en acier.
937	"	"	Perfectionnements aux appareils servant à assujettir les cordes des croisées des fenêtres à coulisse.
938	"	"	Embouchure perfectionnée.
939	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour nettoyer les coques des navires.
940	"	"	Procédé de teinture au moyen de couleurs contenant du soufre.
941	"	"	Batterie d'accumulateurs.
942	"	"	Distributeur de papier imprimé.
943	"	8	Dispositif pour retirer les matières solides des canaux d'écoulement des eaux d'égoûts.
944	"	"	Enseigne à lettres interchangeables.
945	"	"	Perfectionnements dans les ouvre-boîtes.
946	"	"	Utilisation des craies phosphatées dans la fabrication de l'acier.
947	"	"	Procédé et appareil pour le développement, virage et fixage des plaques photographiques.
948	"	"	Procédé et appareil perfectionné pour la production de force motrice.
949	"	9	Procédé et appareil pour la fabrication de papier marbré.
950	"	"	Séparateur centrifuge pour substances granuleuses sèches.
951	"	"	Perfectionnements dans les mécanismes de percussion des notes des instruments de musique.
952	"	"	Procédé de fabrication de pellicules photographiques.
953	"	11	Dispositif de manœuvre des soupapes.
954	"	"	Mécanisme pour la transmission de la force.
955	"	"	Procédé de fabrication de tuyaux en caoutchouc.
956	"	"	Procédé pour augmenter la tenacité, la densité et la solidité de l'aluminium.
957	"	"	Perfectionnements aux dispositifs pour actionner les soupapes.
958	"	"	Perfectionnements aux mécanismes à friction pour freins.
959	"	"	Machine à arracher les pommes de terre et à buter.
960	"	12	Anneau graisseur en deux pièces pour coussinets.
961	"	13	Transformation de china-grass en filasse prête à entrer en filature.
962	"	"	Perfectionnements dans la fabrication de carbonate de magnésie.
963	"	"	Appareil de sûreté automatique applicable aux locomotives.
964	"	"	Procédé de préparation d'un extrait de chrome pour le tannage.
965	"	14	Siphon hygiénique.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
966	Novembre	14	Noyau pour poêles en fonte perméable au gaz.
967	"	"	Cadre de divan avec chassis tournant.
968	"	"	Table-restaurant automatique.
969	"	15	Brique pour plafond.
970	"	"	Procédé et appareil pour filtrer les liquides.
971	"	16	Scène avec pourtour tournant autour de celle-ci.
972	"	"	Brûleur à carbure d'hydrogène.
973	"	"	Perfectionnements apportés aux armes à feu se chargeant par le recul.
974	"	18	Frein pour cycles.
975	"	"	Vases en liège concassé pour l'emballage et la conservation de liquides, etc.
976	"	19	Appareil automatique pour le lavage des plaques photographiques.
977	"	"	Procédé et appareil pour jouer d'un instrument de musique avec une feuille de papier posée sur les touches.
978	"	"	Perfectionnements aux machines à tricoter Standard.
979	"	"	Anneaux creux en métal pour boîtes de garniture remplis d'une matière lubrifiante.
980	"	"	Procédé et appareil pour recuire en grande quantité des ressorts de montres en les faisant revenir à des couleurs uniformes.
981	"	20	Machine pour plier, mesurer les étoffes et en former un ballot.
982	"	"	Appareil pour curer et nettoyer les dents.
983	"	"	Procédé de préparation d'une matière adhésive solide.
984	"	21	Nouveau peigne.
985	"	"	Nouveau jouet ou article de réclame.
986	"	"	Couronne à aubes de roue directrice pour turbines à vapeur.
987	"	22	Machine à écrire à barre à caractères.
988	"	23	Chapeau en cuir pour battant de métiers à tisser.
989	"	"	Procédé pour la fabrication d'un grès artificiel à l'aide de laitier.
990	"	25	Caractères mobiles pour buts de réclame.
991	"	"	Nouveau système de siphon.
992	"	"	Machine pour la rentrée et la sortie des pots dans les fours de glacerie.
993	"	"	Cartes-dés et boîtes pour jeux de cartes à tableau.
994	"	"	Nouvelle charge pour capsules explosibles.
995	"	"	Machine à scier le diamant contre le fil.
996	"	"	Machine à scie à ruban circulaire pour scier le diamant contre le fil.
997	"	26	Régulateur de vitesse automatique actionné par la pression d'un fluide.
998	"	27	Machine pour appliquer par fusion les têtes en verre sur les épingles.
999	"	"	Dispositif pour condenser la vapeur.
1000	"	"	Appareil automatique pour la fabrication des eaux gazeuses.
1001	"	"	Appareil pour pasteuriser.
1002	"	"	Machine à clouer et à poser les charnières et crochets à fil continu.
1003	"	"	Conducteur terrestre pour paratonnerres.
1004	"	"	Boîte à déjeuner ou aux lettres.
1005	"	28	Pneumomètre.
1006	"	29	Procédé pour machine et dispositif pour la fabrication des placages et longs bois décorés.
1007	"	"	Dispositif de sauvetage en cas d'incendie.
1008	"	"	Matelas avec ressorts à boudin.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

N ^o d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
1009	Novembre	30	Procédé et dispositif pour le graissage des glissières de tiroirs.
1010	"	"	Perfectionnements dans les berceaux pour enfants.
1011	"	"	Ressorts de sellettes pour véhicules.
1012	"	"	Dispositif à arrêt formant gond pour portes.
1013	"	"	Machine soufflante à jet.
1014	"	"	Elévateur à vapeur ou à air comprimé.
1015	"	"	Perfectionnements dans les procédés de désulfuration des matières sulfurifères.
1016	Décembre	2	Indicateur de niveau de liquides pour récipients à liquide opaques.
1017	"	"	Machine pour traiter la surface des matières granuleuses.
1018	"	"	Thermo-élévateur.
1019	"	"	Parquets, plafonds, etc., en bois démontable.
1020	"	"	Système de commande de freins à air comprimé.
1021	"	"	Fer à repasser chauffé à l'alcool.
1022	"	"	Procédé pour la fabrication de dynamite insensible au grisou.
1023	"	3	Appareil servant à allumer et à éteindre les becs de gaz à une distance quelconque.
1024	"	"	Système moteur.
1025	"	"	Perfectionnements aux véhicules automobiles.
1026	"	"	Perfectionnements aux mécanismes de commande à vitesse variable.
1027	"	"	Perfectionnements aux machines pour achever et polir les manches de couteaux.
1028	"	"	Registre de cheminée.
1029	"	4	Procédé pour préparer les moules et noyaux.
1030	"	"	Procédé pour la fabrication d'extraits tanniques.
1031	"	"	Bandages pour roues.
1032	"	5	Procédé pour la purification et la concentration du vinaigre de bois.
1033	"	"	Tampon amortisseur de chocs pour voitures de chemin de fer.
1034	"	"	Support pour vélocipèdes.
1035	"	6	Cadenas.
1036	"	"	Système d'emballage de plaques photographiques.
1037	"	"	Dispositif pour éviter le remplissage des bouteilles, etc.
1038	"	"	Dispositif et procédé pour faire degéler les conduites d'eau des maisons.
1039	"	"	Loqueteau pour fermeture automatique des portières de wagon.
1040	"	"	Crémone automatique.
1041	"	7	Perfectionnements dans les appareils contrôleurs pour moteurs électriques.
1042	"	"	Perfectionnements aux machines et appareils pour emballer les marchandises sèches.
1043	"	"	Perfectionnements dans les compresseurs d'air.
1044	"	"	Caisse enregistreuse.
1045	"	"	Enveloppe imprimante pour la correspondance.
1046	"	"	Jeu et appareil pour le jouer.
1047	"	"	Dispositif de guidage et de support pour fenêtres extérieures.
1048	"	"	Perfectionnements aux phonographes.
1049	"	"	Dispositif de direction irréversible.
1050	"	"	Table d'harmonie pour piano-buffet.
1051	"	"	Treuil à pont roulant avec voie mobile pour chariot.
1052	"	"	Perfectionnements aux transbordeurs.
1053	"	9	Porte-manteaux cintré avec tendeur de pantalons.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.

Brevets belges déposés en 1901 par la maison A. WUNDERLICH & C^{ie}, à Bruxelles.

No d'ordre	Mois	Date	TITRE DES BREVETS
1054	Décembre	9	Nouveau frein.
1055	"	"	Valve de régulateur pour moteurs à pétrole.
1056	"	10	Pince pour fixer les lanternes vénitiennes aux cycles.
1057	"	"	Ferme-porte.
1058	"	"	Machine à fabriquer les allumettes.
1059	"	11	Dispositif central de graissage.
1060	"	"	Système de régulation pour turbines à vapeur.
1061	"	"	Procédé de fabrication des enveloppes extérieures pour noyaux cellulaires de bandages de véhicules.
1062	"	"	Chaudière à retour de flamme interne pour la cuisson de l'asphalte.
1063	"	"	Laminoir.
1064	"	"	Porte-limes.
1065	"	"	Système d'arrêt automatique d'un flotteur par rupture d'un fil de soie.
1066	"	"	Plaque pour accumulateurs électriques.
1067	"	12	Tarière à charbon.
1068	"	"	Fabrication de l'acier.
1069	"	13	Mécanisme de frottements pour voitures motrices.
1070	"	"	Volet roulant avec chaîne d'assemblage.
1071	"	"	Dispositif de distribution pour pompes d'épuisement.
1072	"	"	Moteur à hydrocarbure.
1073	"	"	Appareil automatique pour la fabrication des eaux gazeuses.
1074	"	14	Appareil de rinçage à siphon pour closets.
1075	"	"	Coupeur et élargisseur de tuyaux.
1076	"	"	Perfectionnements dans les appareils contrôleurs pour moteurs électriques.
1077	"	"	Perfectionnements aux appareils d'attelage pour wagons de chemin de fer.
1078	"	"	Procédé et appareil pour rafraîchir et vernir les vieux sièges cannés.
1079	"	16	Bocaux et couvercles pour bocaux.
1080	"	"	Perfectionnements dans les palonniers.
1081	"	"	Dispositif et procédé pour empêcher le papier enduit sur une face de s'enrouler.
1082	"	"	Bandage pour roues de véhicules automatiques.
1083	"	17	Masque pour cyclistes.
1084	"	"	Dispositif distributeur de savon appliqué aux tuyaux à eau.
1085	"	"	Perfectionnements dans les appareils pour détruire les insectes.
1086	"	"	Dispositif de graissage fonctionnant par l'air comprimé.
1087	"	"	Appareil destiné à protéger les organes de la respiration.
1088	"	"	Perfectionnements aux appareils graisseurs.
1089	"	"	Trappe à animaux pour la prise en quantité.
1090	"	"	Nouveau système d'armature pour les pièces en béton de ciment armé.
1091	"	"	Perfectionnements dans les lampes à arc.
1092	"	"	Dispositif pour tourner les feuillets de musique.
1093	"	"	Tube merveilleux mobile.

Pour copies, adresses des titulaires et tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de Brevets, 35, rue Henri Maus.



13° Aperçu général des Législations.

Les indications relatives à la Durée et la Date légale des Brevets, au paiement des Annuités, à l'Exploitation et aux pièces requises pour la demande des Brevets, se trouvent réunies, en notre tableau, imprimé à part sur papier vert, annexé à la présente.

Droits des Inventeurs. Toutes les nations traitent les étrangers comme les nationaux, en ce qui concerne les Brevets d'Invention. L'Allemagne et l'Autriche font exception de cette règle, pour les Brevets d'Utilité ou de Forme et aux États-Unis la patente provisoire (caveat) n'est accordée qu'aux nationaux ou étrangers domiciliés dans le pays depuis une année au moins, et manifestant l'intention de s'y faire naturaliser.

Inventions brevetables. Les inventions nouvelles applicables à l'industrie sont en général brevetables dans tous les pays, cependant la protection ne peut être accordée dans aucun pays, sauf le Mexique, aux produits pharmaceutiques et aux médicaments.

Les appareils chirurgicaux ne sont pas rangés parmi les produits pharmaceutiques, et sont considérés partout comme objet d'industrie, donc comme étant susceptibles d'être brevetés.

La Suisse n'accorde des brevets que pour des inventions dont la preuve de l'existence d'un modèle de l'objet de l'invention peut être fourni; sont donc exclus de la brevetabilité les procédés de fabrication.

Les inventions relatives aux engins de guerre, aux armements et à la marine sont susceptibles d'être brevetées, excepté en Russie; certains pays, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège et le Mexique, se réservent le droit d'expropriation.

Une idée n'est brevetable que si elle a pris corps pour être **réalisable industriellement.**

La France et la Russie accordent un droit de priorité d'un an au premier inventeur pour faire breveter les perfectionnements qu'il pourrait apporter à son invention protégée par un dépôt de brevet d'invention, la Norvège en accorde deux.

Un Brevet d'Invention peut être demandé **pour un perfectionnement**, apporté à une invention se trouvant dans le domaine public ou faisant l'objet d'un brevet antérieur, en vigueur, pris au nom d'un tiers.

Il faut bien distinguer entre brevet **pour** perfectionnement et brevet **de** perfectionnement.

Un Brevet de Perfectionnement ou d'addition vient se greffer sur un premier brevet d'invention et prend fin en même temps que le brevet principal auquel il se rapporte; la déchéance de ce dernier entraîne aussi celle du brevet de perfectionnement ou d'addition.

Examen préalable de la Nouveauté et de la Brevetabilité. Notre article 5° renseigne sur le système de délivrance des Brevets dans les principaux pays industriels; on y remarque que tous les gouvernements ne garantissent pas les brevets, un grand nombre les délivre sans examen préalable, de la Nouveauté et de la Brevetabilité.

Dans les Etats qui font passer toutes les demandes d'invention ou de perfectionnement par un examen, celui-ci est fait par des hommes compétents, spécialistes, membres d'une commission choisie pour chaque branche principale de l'industrie. Ils sont chargés d'étudier les descriptions et les dessins de l'invention et de les comparer à ce qui a été produit antérieurement dans le même ordre d'idées. Ils consultent les ouvrages spéciaux et compulsent les anciens brevets, pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas des analogies avec l'objet ou une partie de l'objet de la demande de brevet soumis à leur examen. — Cet examen toutefois ne tient compte que des ouvrages ou brevets antérieurs ayant été publiés par voie d'impression. — **La commission d'examen délivre ensuite un jugement en forme de décision officielle en citant les ouvrages ou brevets dans lesquels des antériorités lui paraissent décrites de façon notoire et adresse à l'inventeur ou à son mandataire la demande de se prononcer sur ce jugement dans un délai stipulé d'avance en faisant clairement connaître par écrit sa manière de voir en ce qui concerne chacune des oppositions citées, chacun des éléments constitutifs de son invention, chacune des parties visées du mémoire descriptif et en ce qui concerne la teneur et formulation de chacune des revendications établies ou à établir.**

Très souvent l'examen porte sur la division de la demande en deux ou plusieurs demandes distinctes pour la raison que l'invention renferme plus d'un objet brevetable séparément. Il importe beaucoup, pour ne pas perdre **un temps précieux par des décisions,**

d'éliminer dès le début d'une demande de brevet, **et avant le dépôt**, tous les éléments ou parties qui ne constituent pas un seul objet d'invention, un seul ensemble d'idées d'invention, dépendant ou découlant du même principe, portant le caractère de parfaite unité, c'est-à-dire qui peuvent être exploités séparément dans l'industrie.

14° Mise en valeur des Inventions.

Cession et Licence.

C'est l'inventeur qui fait progresser toutes les industries et toutes les professions par ses créations. Le mobile de la plupart des inventeurs est celui de gagner de l'argent, l'or étant à la base du désir de perfectionnement de l'époque.

Le brevet d'invention est une chose qui est souvent fort mal comprise, aussi bien par les inventeurs eux-mêmes que par les personnes auxquelles on en offre l'exploitation. Les premiers croient souvent à tort que le seul fait de posséder un brevet est une garantie de fortune faite, et les seconds considèrent trop facilement comme n'ayant aucune valeur un brevet qui ne présente pas des chances de gain rapide et considérable. Il en résulte malheureusement trop souvent qu'à force de vouloir de suite faire **une trop grosse affaire** à l'aide d'un brevet qui couvre une invention réellement bonne et utile, on finit par n'en **tirer aucun profit**.

Il est impossible d'établir une règle générale pour la mise en valeur ou l'exploitation rationnelle des brevets d'invention, car telle manière de procéder qui est excellente dans certains cas est inapplicable dans d'autres. Mais pour la plupart des inventions il serait recommandable de procéder en commençant par le calcul de l'économie de matière première ou de main-d'œuvre, du temps ou des fonds pour la fabrication, du bénéfice à réaliser par la vente dans les trois premières années de l'existence du brevet, de l'importance de l'industrie à laquelle se rapporte l'invention ou qui viendrait à être créée par l'exploitation de celle-ci et de **soumettre ces données à un ingénieur conseil consciencieux**, ayant une longue pratique, à même d'apprécier **la marche à suivre pour tirer le meilleur profit d'une invention**.

Les Brevets peuvent être **cédés** en totalité ou en parties, pour tout un pays, soit seulement par régions ou provinces.

La **cession** d'un brevet est une vente et d'une manière générale les règles relatives à la vente peuvent lui être appliquées ; — il faut cependant tenir compte de la nature particulière de la chose vendue.

On respecte à la fois la loi générale de la vente et la nature particulière à la **cession** d'un brevet en prenant pour principe :

- 1° Le vendeur, le cédant, n'est pas tenu à la garantie de la validité du brevet cédé ;
- 2° Il est seulement responsable des nullités intrinsèques du brevet ; il ne garantit pas la réalité, la nouveauté de l'invention, mais il garantit, et la régularité du titre, du brevet, et l'accomplissement des formalités essentielles pour l'acquisition du monopole, formalités qui ont dû être régulièrement remplies par ses soins.

La concession d'une **licence** d'exploitation pour une invention constitue, non une **cession de propriété**, mais un **contrat de louage**.

Il s'agit d'une **simple licence** et non d'une **cession totale** ou **partielle**, dans une convention aux termes de laquelle le breveté cède un droit d'exploitation de son brevet moyennant une redevance, en se réservant la propriété du dit brevet.

Le droit, concédé par le breveté à un tiers, d'exploiter dans une localité déterminée, et par préférence à tous autres, une invention, constitue une **cession** et non une **licence**.

